

Signatura: EB 2009/96/R.8
Tema: 8 a)
Fecha: 1 abril 2009
Distribución: Pública
Original: Francés

S



Dar a la población rural
pobre la oportunidad
de salir de la pobreza

República de Haití

Programa sobre oportunidades estratégicas nacionales

Junta Ejecutiva — 96° período de sesiones
Roma, 24 y 25 de abril de 2009

Para **examen**

Nota para los Directores Ejecutivos

Este documento se presenta a la Junta Ejecutiva para su examen.

A fin de aprovechar al máximo el tiempo disponible en los períodos de sesiones de la Junta Ejecutiva, se invita a los Directores Ejecutivos que deseen formular preguntas técnicas acerca del presente documento a dirigirse al funcionario del FIDA que se indica a continuación antes del período de sesiones:

Anna Pietikäinen

Gerente del Programa en el País

Tel.: (+39) 06 5459 2196

Correo electrónico: a.pietikainen@ifad.org

Las peticiones de información sobre el envío de la documentación del presente período de sesiones deben dirigirse a:

Deirdre McGrenra

Oficial encargada de los Órganos Rectores

Tel.: (+39) 06 5459 2374

Correo electrónico: d.mcgrenra@ifad.org

Índice

Abreviaturas y siglas	iii
Mapa de las operaciones del FIDA en el país	iv
Resumen de la estrategia en el país	v
I. Introducción	1
II. Contexto nacional	1
A. Situación económica, agrícola y de la pobreza rural	1
B. Políticas, estrategias y contexto institucional	4
III. Enseñanzas de la experiencia del FIDA en el país	6
A. Resultados, impacto y desempeño anteriores	6
B. Enseñanzas extraídas	7
IV. Marco estratégico del FIDA en el país	7
A. Ventaja comparativa del FIDA en el país	7
B. Objetivos estratégicos	8
C. Oportunidades de innovación	9
D. Estrategia de focalización	9
E. Vinculaciones con las políticas	10
V. Gestión del programa	10
A. Gestión del COSOP	10
B. Gestión del programa en el país	11
C. Asociaciones	11
D. Gestión de conocimientos y comunicación	12
E. Marco de financiación con arreglo al PBAS	12
F. Riesgos y gestión del riesgo	13
Apéndices	
I. COSOP consultation process (Proceso de consulta del COSOP)	1
II. Country economic background (Antecedentes de la economía del país)	4
III. COSOP results management framework (Marco de gestión de los resultados del COSOP)	5
IV. Previous COSOP results management framework (Marco de gestión de los resultados del COSOP anterior)	6
VI. Project Pipeline for the COSOP period (Proyectos en tramitación durante el período del COSOP)	9

Expedientes principales

Expediente principal 1: Rural poverty and agricultural/rural sector issues	17
(La pobreza rural y las cuestiones relativas a los sectores agrícola y rural)	
Expediente principal 2: Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats [SWOT] analysis)	20
(Matriz de organizaciones [análisis de las fortalezas, oportunidades, debilidades y amenazas – análisis FODA])	
Expediente principal 3: Complementary donor initiative/partnership potential	25
(Posibilidades complementarias de asociaciones o iniciativas con donantes)	
Expediente principal 4: Target group identification, priority issues and potential response	29
(Identificación del grupo-objetivo, cuestiones prioritarias y posible actuación)	

Abreviaturas y siglas

CIARA	Fundación de Capacitación e Innovación para Apoyar la Revolución Agraria
COSOP	programa sobre oportunidades estratégicas nacionales
DELP	documento de estrategia de lucha contra la pobreza
DENCRP	documento de estrategia nacional en favor del crecimiento y de la reducción de la pobreza
FAES	Fondo de asistencia económica y social
FAO	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
MARNDR	Ministerio de Agricultura, Recursos Naturales y Desarrollo Rural
MCPE	Ministerio de Cooperación y Planificación Exterior
MEF	Ministerio de Economía y Finanzas
MICT	Ministerio de Interior y de Comunidades Territoriales
MINUSTAH	Misión de Estabilización de las Naciones Unidas en Haití
PACT-PV	Plan de acción a corto plazo de apoyo a la producción de alimentos
PAIP	Programa de Apoyo a Iniciativas Productivas en Zonas Rurales
PAT-RAI	Programa de Asistencia Técnica para Fortalecer las Asociaciones de Regantes
PBAS	sistema de asignación de recursos basado en los resultados
PICV-II	Proyecto de Intensificación de Cultivos Alimentarios – Fase II
PMA	Programa Mundial de Alimentos
POA	plan operativo anual
PPME	país pobre muy endeudado
PPR	Proyecto de Rehabilitación de Pequeños Sistemas de Riego
PPR-2	Proyecto de Desarrollo del Riego en Pequeña Escala – Fase II

Mapa de las operaciones del FIDA en el país

Haïti

Activités financées par le FIDA



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte compilée par le FIDA

Fuente: FIDA

Las denominaciones empleadas y la forma en que aparecen presentados los datos en este mapa no suponen juicio alguno del FIDA respecto de la demarcación de las fronteras o límites que figuran en él ni acerca de las autoridades competentes.

Resumen de la estrategia en el país

1. En el presente programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP) se define el marco de la asociación estratégica para la colaboración entre el Gobierno de Haití y el FIDA durante el período 2009-2012, de conformidad con las políticas y estrategias respectivas de ambas partes. Desde 1999, fecha del último COSOP, Haití ha experimentado períodos de crisis agudas. Un gobierno de transición (2004-2006), apoyado por la Misión de Estabilización de las Naciones Unidas en Haití (MINUSTAH), cedió su lugar a la cabeza del país al Gobierno de René Préval elegido democráticamente en mayo de 2006. Este contexto permite volver a emprender actividades en favor de un desarrollo a largo plazo del país, con las numerosas reformas estructurales y sociales puestas en práctica por el Gobierno y apoyadas por la comunidad internacional.
2. **Objetivo general.** Las ayudas concedidas en el marco del programa tienen por objeto contribuir a la aplicación del documento de estrategia nacional en favor del crecimiento y de la reducción de la pobreza (DENCPR). El objetivo general del programa es mejorar de manera sostenible los ingresos y la situación de seguridad alimentaria de las poblaciones rurales pobres. Ese objetivo global se articula en torno a los tres objetivos estratégicos que se describen más adelante, según el enfoque estratégico de apoyar la reactivación del sector agrícola facilitando la participación de la población rural pobre en un crecimiento económico equitativo y sostenible.
3. **Objetivo estratégico 1. Reforzar la participación de las organizaciones de base rurales en el proceso de desarrollo.** Este objetivo se propone mejorar las competencias nacionales, estructurar y profesionalizar a los productores agrícolas y apoyar la participación de las organizaciones de base rurales en la elaboración de políticas en el plano municipal y regional. Los resultados previstos por medio de este objetivo estratégico son los siguientes: i) el logro de un nivel de madurez de las organizaciones de base rurales, representado por la obtención de personalidad jurídica y el funcionamiento de los comités de gestión; ii) la prestación de servicios de calidad por las organizaciones de base rurales a sus miembros, y iii) la participación activa de las mujeres en los órganos de dirección de las organizaciones de base rurales.
4. **Objetivo estratégico 2. Mejorar el acceso de los pequeños productores a los recursos hídricos y los servicios a la producción.** Este objetivo persigue no sólo el crecimiento sino también la reducción de las desigualdades mediante la reactivación de la producción agrícola. Los resultados previstos son los siguientes: i) la adopción de estrategias y procedimientos de gestión racional y sostenible de los recursos o las infraestructuras colectivas por las organizaciones de base rurales; ii) la ordenación de las pequeñas superficies de regadío y la introducción de nuevas tecnologías de riego en pequeña escala, y iii) el aumento de la producción agrícola y de la disponibilidad de alimentos en los hogares rurales pobres.
5. **Objetivo estratégico 3. Mejorar el acceso de los pequeños productores a los mercados.** Este objetivo se propone mejorar el acceso a los mercados remunerativos gracias al aumento previsto de la producción, incidiendo en el valor agregado que los pequeños productores obtengan de su actividad. Los resultados previstos son los siguientes: i) el aumento del número de productos que introducen en el mercado los pequeños agricultores; ii) el aumento de la proporción del mercado que ocupan los productos derivados de la producción local, y iii) la creación de oportunidades sostenibles de obtención de ingresos no agrícolas.

6. **Orientación estratégica.** El conjunto de la actividad del FIDA estará dirigida a contribuir más intensamente a la sostenibilidad de las actividades financiadas. Las cuestiones relacionadas con la gestión de los riesgos y la manera de garantizar una mayor sostenibilidad de las inversiones materiales e inmateriales efectuadas se tendrán en cuenta de forma sistemática y más profunda durante la preparación y la ejecución de los proyectos y las operaciones que reciben financiación del FIDA. Además, el Fondo mantendrá su apoyo a la elaboración de instrumentos *ex ante* para la gestión de los riesgos.

República de Haití

Programa sobre oportunidades estratégicas nacionales

I. Introducción

1. En el presente programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP) se define el marco de la asociación estratégica para la colaboración entre el Gobierno de Haití y el FIDA durante el período 2009-2012, de conformidad con las políticas y las estrategias respectivas de ambas partes. Las orientaciones del COSOP son fruto de las consultas y los intercambios mantenidos entre el Gobierno de la República de Haití (Ministerio de Agricultura, Recursos Naturales y Desarrollo Rural [MARNDR], Ministerio de Economía y Finanzas [MEF], Ministerio de Cooperación y Planificación Exterior [MCPE] y Ministerio de Interior y de Comunidades Territoriales [MICT]), un grupo de trabajo, los equipos de los proyectos del FIDA, los beneficiarios, los representantes de organizaciones rurales y los representantes de los organismos de cooperación bilaterales y multilaterales.¹
2. Desde 1999, fecha del último COSOP, Haití ha experimentado períodos de crisis agudas. Un gobierno de transición (2004-2006), apoyado por la Misión de Estabilización de las Naciones Unidas en Haití (MINUSTAH), cedió su lugar a la cabeza del país al Gobierno de René Préval elegido democráticamente en mayo de 2006. Este contexto permite volver a emprender actividades en favor de un desarrollo a largo plazo del país, con las numerosas reformas estructurales y sociales puestas en práctica por el Gobierno y apoyadas por la comunidad internacional.

II. Contexto nacional

A. Situación económica, agrícola y de la pobreza rural

Antecedentes de la economía del país

3. Haití sigue siendo el país más pobre de la región de América Latina y el Caribe (según el índice de desarrollo humano, ocupa el puesto 146 de un total de 177 países), y tiene la mayor disparidad de ingresos (coeficiente GINI de 0,65). Se trata de un país de alta densidad demográfica (9,6 millones de habitantes en 27 560 km², es decir 348 habitantes/km²) en proceso de rápida urbanización. Entre 1996 y 2006, el crecimiento de la población ha sobrepasado el ritmo de evolución del PIB, lo que entraña una disminución del 0,6% del PIB por habitante, estimado en USD 560 en 2007.
4. La agricultura y la pesca representan el principal sector económico del país, pero la producción nacional de alimentos es insuficiente para atender la demanda: el 60% de las necesidades de alimentos se cubren mediante importaciones. La economía nacional sigue siendo en gran parte extraoficial y, sobre todo, Haití sigue dependiendo en gran medida de las corrientes monetarias procedentes del exterior: el envío de remesas de los emigrantes (más de USD 1 000 millones en 2006) y la ayuda internacional para el desarrollo. Los Estados Unidos son el principal destinatario de las exportaciones (productos textiles manufacturados, mangos, aceites esenciales, cacao y café) y de los servicios (mano de obra). Se están intensificando las relaciones comerciales con la República Dominicana (exportación de mano de obra, importación de productos agrícolas y de productos manufacturados).
5. La política macroeconómica se define en estrecha cooperación con el Fondo Monetario Internacional desde 1987, cuando comenzaron a aplicarse los primeros programas de ajuste estructural, cuyos efectos, a raíz de la liberalización del comercio agrícola para los pequeños agricultores rurales (pilar del sector privado de

¹ Véase el apéndice I: Proceso de consulta del COSOP.

Haití), siguen siendo polémicos. Desde 2005, los sucesivos gobiernos han restablecido una política encaminada a respetar los grandes equilibrios, teniendo como prioridad el control de la inflación y una gestión saneada de los recursos del Estado. Tras el período de crisis de 2001-2004, el crecimiento del PIB ha vuelto a ser positivo, y la inflación volvió a caer por debajo del 10% en 2006. En noviembre de 2006, Haití alcanzó el punto de decisión en el contexto de la Iniciativa para la reducción de la deuda de los países pobres muy endeudados (PPME).

6. La apertura de la economía de Haití y los déficits observados en el nivel de la balanza de pagos agudizan los riesgos asociados a lo siguiente: i) la evolución de los precios y de los tipos de cambio de las principales monedas internacionales, y ii) la dependencia respecto de los resultados de la economía de los Estados Unidos. Esta vulnerabilidad se ve acentuada por la situación de la isla de La Española en la zona de ciclones; los daños provocados por el paso de cuatro huracanes y tormentas tropicales en Haití en 2008 se calculan en USD 897 millones.

La agricultura y la pobreza rural

7. Haití es un país en gran parte montañoso (el 65% de la superficie del país). La exposición a los vientos y el relieve orográfico traen consigo una gran variabilidad de lo siguiente: i) la temperatura (entre 20° y 38°C en las llanuras, mientras que en la montaña la temperatura media es de 15°C), y ii) la pluviometría (menos de 1 000 mm en una parte de los departamentos del Oeste, Artibonito y el Noroeste, entre 1 000 mm y 2 000 mm en los departamentos del Norte y el Nordeste y en torno a 2 000 mm en los departamentos del Sur y el Centro). Esa variabilidad favorece una gran diversidad de ecosistemas. Por otro lado, con 1 771 km de costa, el país dispone de recursos pesqueros aún por explotar.
8. La agricultura representa el 26% del PIB nacional y da ocupación a más de la mitad de la población activa. Esa contribución a la economía nacional, así como la producción agrícola, están en descenso desde los años ochenta. Hoy en día, las exportaciones agrícolas representan el 5% del total mientras que los productos alimentarios suponen las tres cuartas partes de las importaciones. Los productos que contribuyen particularmente a la conformación del PIB son la banana, el ñame, el café, el maíz y el ganado bovino. La diversidad de ecosistemas permite a los agricultores dedicarse a una muy amplia gama de cultivos; en la mayoría de los casos, los campesinos realizan cultivos asociados. La mayoría de los hogares rurales practican la ganadería en pequeña escala.
9. La topografía del país limita la disponibilidad de tierras cultivables; tres cuartas partes de los agricultores cultivan superficies inferiores a 2 hectáreas, a menudo sin títulos de propiedad. Esa tendencia se ve agravada por la urbanización de terrenos agrícolas y la pérdida de fertilidad del suelo, acelerada por la deforestación, la erosión y los desastres naturales recurrentes. La cubierta forestal nacional se estima en un 2% de la superficie del país, y el carbón vegetal es una de las principales fuentes de energía y de ingresos nada despreciable para la población rural pobre. El sector agrícola sigue siendo uno de los sectores más vulnerables a las crisis climáticas: los daños estimados en 2008 se elevan a casi USD 200 millones.
10. La productividad agrícola de Haití se ve fuertemente limitada por numerosos obstáculos. Los agricultores apenas se benefician de la transferencia de nuevas tecnologías, y sufren las deficiencias de los servicios de apoyo fitosanitarios y veterinarios. El potencial de riego del país está infrautilizado. Las pérdidas poscosecha son importantes, a menudo debido a la falta de posibilidades de transformación o de almacenamiento y al estado de las infraestructuras viales. Las poblaciones rurales disponen de un acceso sumamente limitado al crédito, lo que les impide disfrutar de los progresos tecnológicos, y las organizaciones de productores están escasamente conectadas entre sí.

11. El activo principal de la agricultura de Haití son los productores, que han mostrado una fuerte capacidad de resistencia y de adaptación en condiciones adversas. Las actividades en el medio rural son sobre todo de tipo agrícola, seguidas de las comerciales. Probablemente más del 85% de la población rural activa se dedica a unas de estas dos actividades. La pluriactividad sigue siendo un rasgo característico: sólo uno de cada cinco pequeños agricultores (22%) se dedica exclusivamente a la agricultura y la ganadería en su explotación. Las oportunidades que existen fuera de la explotación agrícola son, sobre todo, el empleo como mano de obra, las actividades extractivas (arena, cal, carbón vegetal), la artesanía y el pequeño comercio. Las zonas rurales se han beneficiado de la cobertura de la telefonía móvil, que ha modificado radicalmente el acceso a la información.

La pobreza en el medio rural

12. En 2007 Haití tenía más de 9,5 millones de habitantes, de los cuales unos 5 millones vivían en las zonas rurales (52%). En 2001, según los resultados de la encuesta sobre las condiciones de vida en Haití, se consideraba que el 56% de esa población total era extremadamente pobre, y el 77% pobre. Si se aplicara la misma proporción a la población actual eso significaría que 7,2 millones de personas viven por debajo de la línea de pobreza y que 5,3 millones son extremadamente pobres. La estructura de esta pobreza radica en una importante desigualdad, con una clase media prácticamente inexistente.
13. La pobreza afecta con especial gravedad al medio rural, donde el 88% de las personas vive por debajo de la línea de pobreza. El acceso a los servicios básicos sigue siendo muy limitado para gran parte de la población rural; sólo el 10% de los habitantes tiene acceso a la electricidad y menos del 8%, al agua potable. Los pobres de las zonas rurales son los más vulnerables a la inseguridad alimentaria a causa de la ausencia de activos físicos, naturales y sociales para hacer frente a las crisis. Para las comunidades rurales, muy dispersas, la localización es otra causa de vulnerabilidad que reduce el acceso a los mercados y la llegada de la ayuda alimentaria. La pobreza extrema a menudo genera un círculo vicioso en el que la falta de acceso a las instituciones tradicionales del Estado se presenta como un factor que contribuye a perpetuar la pobreza de los pobres, incluso de una generación a otra. En el medio rural, la incidencia de la pobreza es particularmente elevada en el departamento del Nordeste, donde afecta a cuatro de cada cinco habitantes. Pero también es muy grave en Artibonito, el Noroeste y el Centro.

La pobreza según el lugar de residencia

Lugar de residencia	Incidencia de la pobreza extrema	Incidencia de la pobreza	Contribución a la pobreza extrema
Zona metropolitana	23%	45%	9%
Otras zonas urbanas	57%	76%	14%
Medio rural	67%	88%	77%
TOTAL	56%	77%	100%

Fuente: Situación de la seguridad alimentaria, según la encuesta sobre las condiciones de vida en Haití (2001) y el Instituto Haitiano de Estadística e Informática (IHSI).

14. Distintos estudios² indican la existencia de cinco grupos particularmente afectados por la pobreza: las mujeres cabeza de familia, los trabajadores del campo que dependen exclusivamente de la venta de su mano de obra para sobrevivir, los campesinos sin tierra, los pescadores que no poseen embarcación propia y los productores de carbón vegetal que se dedican exclusivamente a esa actividad.

² En particular, IRAM-INESA para el MARNDR, estudio del sector pesquero en Haití, 2007; CNSA-Fews, Perfiles de los modos de vida en Haití; IHE, Informe de la encuesta sobre mortalidad, morbilidad y utilización de servicios (EMMUS), 2004; CNSA, Situación de la seguridad alimentaria 2003-2005.

15. Un análisis realizado por el Banco Mundial ha puesto de manifiesto la correlación existente entre la escasez de ingresos y factores como la carencia de acceso al crédito, la falta de infraestructuras disponibles, un bajo nivel de instrucción y un capital social limitado. Otros estudios señalan que la principal causa de la pobreza es la desigualdad en el acceso a los factores de producción (herramientas, agua, tierra de calidad, conocimientos), la falta de igualdad en la distribución de los ingresos y la existencia de estructuras de poder que sostienen esas desigualdades y se reproducen a partir de ellas.
16. Según los datos derivados de la encuesta sobre las condiciones de vida en Haití, la incidencia de la pobreza extrema en los hogares en los que la mujer es la principal aportadora de ingresos (58%) es ligeramente más alta que en los que aporta los ingresos el hombre (53%). En el medio rural, el costo del trabajo de las mujeres es entre un 33% y un 50% inferior al de los hombres. Actualmente, la duración de la escolarización de las niñas es de dos años y ocho meses, frente a una media general de tres años y nueve meses.
17. A raíz de las crisis externas de 2008, se estima que un tercio de la población (es decir, tres millones de personas) se encuentra en situación de inseguridad alimentaria, y que las tasas de pobreza, tanto en las zonas urbanas como en las rurales, han vuelto a aumentar.

B. Políticas, estrategias y contexto institucional

Contexto institucional nacional

18. Los principales interlocutores gubernamentales para la ejecución del presente COSOP son el MARNDR, el MEF, el MCPE y el MICT. El Fondo de asistencia económica y social (FAES), una institución autónoma tutelada por el MEF, y ciertos servicios especializados del MARNDR seguirán desempeñando un papel clave en la supervisión de las funciones delegadas.
19. Las principales ventajas del MARNDR residen en su presencia en prácticamente todo el territorio (el MARNDR es percibido como recurso del mundo rural), un conjunto de funcionarios superiores reconocidos por sus competencias, un laboratorio de referencia (Tamarinier) y una red de centros de formación (escuelas de grado medio y la Facultad de Agronomía y Veterinaria). Según el análisis realizado conjuntamente con altos funcionarios del ministerio, las principales deficiencias del MARNDR radican en una organización y una orientación mal adaptadas a sus funciones y a los retos actuales, una estructura de personal inadecuada y una fuga continua de competencias, la escasez de capacidades de programación, de ejecución y de seguimiento de los proyectos y de sus unidades de gestión, las dificultades en la articulación con los otros ministerios, y la necesidad de replantearse el modo de financiación y de funcionamiento del ministerio. La ausencia de una estrategia oficial del sector agrícola refleja este contexto institucional, a pesar del avanzado estado de elaboración de diversos documentos de propuesta, de los que por el momento ninguno ha sido validado. No obstante, desde 2008, el reforzamiento y la renovación de la institución se consideran claramente prioridades estratégicas. Esta orientación se ve firmemente apoyada por la comunidad internacional, en particular el Banco Mundial, que prestaría apoyo al MARNDR en ese sentido.
20. El MEF ha formulado y aplicado políticas económicas acordes con las normas internacionales. Además de su obligación de velar por los grandes equilibrios económicos, el principal reto a que deberá responder este ministerio será el de formular, con los ministerios sectoriales, nuevos criterios para la distribución de los recursos públicos en función de las prioridades indicadas en el documento de estrategia nacional en favor del crecimiento y de la reducción de la pobreza (DENC RP). A ese respecto, el MEF desempeñará un papel indirecto, aunque fundamental, en la nueva dinamización del MARNDR.

21. El FAES completa el abanico de instrumentos de política de que dispone el Gobierno para canalizar los fondos del nivel nacional hacia los proyectos en las zonas urbanas y rurales. El FAES posee un personal profesional y motivado y gran capacidad para idear procedimientos y hacerlos respetar. Además, ofrece un espacio de armonización de las iniciativas de los donantes al ejecutar iniciativas financiadas por el FIDA y otras fuentes de financiación.
22. Las autoridades territoriales locales son de nuevo agentes fundamentales para el desarrollo rural de Haití tras las elecciones municipales de 2006-2007 a nivel de alcaldías y consejos de administración de las secciones municipales. Su presencia en los municipios y la reciente ley de descentralización es muy ventajosa para el desarrollo local de las zonas rurales. Sin embargo, esas instituciones carecen de recursos y deben implicarse más en la adopción de decisiones de las intervenciones financiadas desde el exterior.
23. Hay dos tipos principales de organizaciones de productores en Haití:
 - i) Las pequeñas organizaciones de productores a escala local o regional. El grado de adhesión a esas organizaciones es débil, pero muchas de ellas han sabido mantenerse a pesar de las crisis y la interrupción de las ayudas, lo que demuestra una gran capacidad de resistencia. Estas organizaciones, que en su mayoría agrupan a pequeños productores, persiguen una gama de objetivos sociales, políticos y de producción. En la mayoría de los casos, el nivel de los servicios prestados es limitado, y su grado de autonomía es en general inexistente.
 - ii) Las organizaciones de productores que están organizados o intentan organizarse de manera más amplia en subsectores (leche, mango, café). Las tres organizaciones subsectoriales tienden a consolidar los vínculos entre los productores pequeños y medianos y los agentes del mercado (agroindustriales, exportadores). Prestan servicios a sus miembros: información sobre los mercados y las normas, apoyo técnico y de organización, y creación de relaciones comerciales. Disponen de cierto grado de autonomía, pero siguen recibiendo importantes ayudas de la comunidad internacional.
24. Las organizaciones de nivel intermedio (oficinas de estudios, ONG, centros de formación, institutos). Hoy en día, los agentes de desarrollo deben trabajar con organizaciones de nivel intermedio que presentan grandes disparidades en la calidad de sus prestaciones, sobre todo en las zonas rurales, en las que resulta difícil atraer y mantener a profesionales jóvenes y calificados. Además, esas organizaciones a menudo sustituyen las funciones tradicionales de los servicios públicos.

Estrategia nacional de reducción de la pobreza rural

25. El proceso de elaboración del documento de estrategia de lucha contra la pobreza (DELP) se inició en 2003 pero se interrumpió en 2004. En 2008, el nuevo Gobierno ultimó el DENCRP, que hoy en día sirve como marco de referencia para la movilización de fondos públicos. Se han definido tres pilares prioritarios: i) los vectores de crecimiento que son la agricultura y el desarrollo rural, el turismo y las infraestructuras; ii) el desarrollo humano, centrándose prioritariamente en la educación y la formación, la salud, el agua y el saneamiento, los discapacitados, los niños pobres, el VIH/SIDA y la igualdad de género, y iii) la gobernanza democrática y, en particular, la justicia, la seguridad y la modernización del Estado.
26. El objetivo global para el sector de la agricultura y el desarrollo rural es promover una agricultura moderna, que cree riqueza y respete el medio ambiente, y que permita alcanzar la seguridad alimentaria para todos y mejorar el nivel de vida de los agricultores. Se organiza en torno a ocho ejes de intervención prioritarios: i) la promoción de una agricultura sostenible; ii) la reactivación de la producción agrícola; iii) la modernización de las infraestructuras rurales; iv) la promoción de la pesca

continental y la acuicultura; v) el impulso de la elaboración de productos agrícolas; vi) la promoción vigorosa de una nueva estrategia de comercialización; vii) el fortalecimiento de las estructuras de apoyo a la producción, y viii) la financiación de la agricultura.

27. Desde los acontecimientos vinculados al drástico aumento de los precios y las catástrofes climáticas de 2008, la agricultura ha recibido un tratamiento prioritario a escala nacional en todos los niveles de gobierno. Se ha reconocido que la reactivación de la agricultura es un factor primordial para hacer frente a los elevados precios internacionales y a la inseguridad alimentaria que afecta a gran parte de la población de Haití.

Armonización y alineación

28. Los proyectos en curso y los proyectos previstos del FIDA se inscriben en los ejes estratégicos definidos en el DENCPR. El objetivo general y los tres objetivos estratégicos propuestos están de acuerdo con la estrategia nacional, y en particular con el primer pilar de crecimiento propuesto.
29. El FIDA ha participado, por medio de su dispositivo de presencia sobre el terreno, en las reuniones entre los donantes y el Gobierno sobre cuestiones relacionadas con la agricultura, en particular las mesas redondas sectoriales que se celebraron durante el Gobierno de transición. El FIDA se propone alinear las actividades de apoyo y los procedimientos entre los donantes y el Gobierno. En el marco del apoyo al FAES, que ejecuta los proyectos respaldados por diversos donantes, las intervenciones se llevan a cabo utilizando un manual de procedimiento unificado.

III. Enseñanzas de la experiencia del FIDA en el país

A. Resultados, impacto y desempeño anteriores

30. En 1999, tras las conversaciones con los asociados y un grupo de especialistas, los objetivos del COSOP se centraron en el reforzamiento de la capacidad: fortalecer las capacidades de liderazgo del MARNDR, mejorar la capacidad de las organizaciones de productores, las ONG y otras fuerzas de la sociedad civil y contribuir al impulso del marco de políticas en pro del desarrollo rural. Las operaciones financiadas en el marco del anterior programa en el país eran las siguientes:
- Proyecto de Rehabilitación de Pequeños Sistemas de Riego (PPR) – MARNDR: Noroeste, Artibonito, Oeste y Sur (1996-2006, USD 23 millones).
 - Proyecto de Intensificación de Cultivos Alimentarios, Fase II (PICV-II) – MARNDR: Planicie Baja Central (2002-2010, USD 21 millones).
 - Programa de Apoyo a Iniciativas Productivas en Zonas Rurales (PAIP) – FAES: Nordeste, Noroeste, Meseta Central (2002-2012, USD 28 millones).
 - Programa de Asistencia Técnica para Fortalecer las Asociaciones de Regantes (PAT-RAI) – FAES (2007-2008, USD 1,1 millones).
 - Proyecto de Desarrollo del Riego en Pequeña Escala (PPR-2) – MARNDR: Nordeste, Noroeste (2008-2015, USD 27 millones).
 - Plan de acción a corto plazo de apoyo a la producción de alimentos (PACT-PV): MARNDR/FAO – territorio nacional (2008-2009, USD 10,2 millones, reasignación de fondos de préstamos PAIP y PICV-II).
31. Los proyectos han obtenido resultados considerables, a pesar del difícil contexto similar al de una situación posterior a un conflicto, gracias a la labor realizada por medio de agentes en los planos municipal y de las organizaciones de productores. Los proyectos han contribuido al fortalecimiento de las organizaciones locales de productores y las organizaciones de regantes presentes en las zonas de los proyectos. Por otro lado, el PPR, así como la red de especialistas movilizados por el FIDA (en el marco del programa regional FIDA-CIARA), han contribuido a las

reflexiones sobre la política de riego en pequeña escala. Los proyectos en general han experimentado lentitud en los desembolsos, una escasa capacidad de ejecución y la escasez de recursos humanos calificados. No obstante, desde 2006 se ha observado una clara reactivación de las realizaciones financieras y físicas, a la vez que una estabilización del contexto sociopolítico.

B. Enseñanzas extraídas

32. En el nivel de los proyectos, las principales enseñanzas que cabe extraer son las siguientes: i) aumentar las capacidades de gestión y de autonomía de los productores rurales por medio de organizaciones de base sólidas; ii) privilegiar las intervenciones en los subsectores importantes en los que el factor, o los factores, de bloqueo (técnico e institucional) han sido claramente determinados; iii) adaptar las soluciones técnicas, en particular en la esfera de la gestión no minera de los recursos naturales; del riego, teniendo en cuenta las condiciones ciclónicas, y de los problemas de erosión de los terrenos; iv) impulsar o apoyarse en inversiones paralelas en obras públicas (carreteras, pistas, electrificación); v) replantearse la forma de contratar y de hacer participar a las organizaciones de nivel intermedio; vi) incluir a las autoridades locales, teniendo en cuenta sus esferas de competencia y sus mandatos en materia de gestión de los bienes y servicios públicos en el plano local, y vii) mantener un nivel modesto pero riguroso en lo que atañe a la programación y la evaluación.
33. En cuanto a las repercusiones para el FIDA, se han extraído las enseñanzas siguientes: i) dar muestras de **flexibilidad** en la programación y su seguimiento, teniendo presente el contexto del país, tanto en lo que se refiere a la continuidad del apoyo como a su contenido; ii) reforzar la **presencia del FIDA** en el país mediante una estructura permanente; iii) asumir la **supervisión directa** de los proyectos a fin de seguir, capitalizar y reaccionar mejor y de forma más rápida, y iv) apoyar el **fortalecimiento de las capacidades** del MARNDR. Las enseñanzas extraídas de la no realización de las actividades de fortalecimiento a lo largo del COSOP precedente subrayan que corresponde al Gobierno y al MARNDR replantearse el esquema de organización del COSOP, su financiación, la naturaleza y el ritmo de las actividades proyectadas, así como las medidas que hay que adoptar. El papel del FIDA, en asociación con la comunidad internacional, será el de facilitar esa nueva dinamización.

IV. Marco estratégico del FIDA en el país

A. Ventaja comparativa del FIDA en el país

34. Desde 1978, el FIDA es uno de los asociados técnicos y financieros más importantes y más activos en el sector del desarrollo rural de Haití. Hasta la fecha, su aportación financiera total se eleva a USD 84,4 millones. Esa alianza privilegiada con el Gobierno se ha basado en un diálogo permanente y abierto, que siempre se ha mantenido, incluso durante los períodos de crisis sociopolítica grave en el país.
35. Esta asistencia sostenida del FIDA en Haití ha permitido elaborar estrategias y mecanismos de apoyo a las poblaciones rurales pobres. Ello se ha traducido particularmente en la creación de una red de especialización sobre el acceso al agua y la ordenación de los recursos hídricos en la esfera de la agricultura, una esfera en la que el FIDA está en condiciones de movilizar otras financiaciones externas. El Gobierno y el FIDA han sabido extraer las enseñanzas pertinentes y han conseguido hacer evolucionar los marcos de las políticas. Por otro lado, de consuno con otros donantes, el FIDA ha contribuido a desarrollar el apoyo a actividades productivas conforme a criterios de desarrollo comunitario antes dedicados solamente a las inversiones sociales. Del mismo modo, la alianza entre el Gobierno y el FIDA ha contribuido a la promoción de servicios financieros locales y la mejora del acceso a los microcréditos en las zonas rurales aisladas.

36. El FIDA dispone asimismo de conocimientos teóricos y prácticos y de experiencia sólida en materia de promoción de las organizaciones comunitarias de base, como las organizaciones de productores, las asociaciones de regantes, las agrupaciones de microfinanciación y otras organizaciones socioeconómicas. La experiencia de la transferencia y la gestión de las pequeñas superficies de regadío por las organizaciones de usuarios y el apoyo prestado para la profesionalización de las organizaciones de productores representan una base esencial para futuras intervenciones.
37. En otros países de América Latina y el Caribe, especialmente en la República Dominicana, el FIDA ha apoyado iniciativas de comercialización, de fortalecimiento de los vínculos entre sectores, y de operaciones de centros de apoyo a la pequeña y mediana empresa en el medio rural. El objetivo es hacer que esa experiencia y esos conocimientos estén accesibles en Haití y con ello conseguir una ventaja comparativa en la esfera de la inclusión de los pequeños productores en los sectores y asegurarles un mejor acceso a los mercados.

B. Objetivos estratégicos

38. **Objetivo general.** Los apoyos prestados en el marco del programa pretenden contribuir a la aplicación del DENCPR. El objetivo general del programa consiste en mejorar de manera sostenible los ingresos y la situación de seguridad alimentaria de las poblaciones rurales pobres. Ese objetivo global se articula en torno a los tres objetivos estratégicos que se describen más adelante, según el enfoque estratégico de apoyar la reactivación del sector agrícola facilitando la participación de la población rural pobre en un crecimiento económico equitativo y sostenible. Las actividades que entrañan esos objetivos se describen en el apéndice VI.
39. **Objetivo estratégico 1. Reforzar la participación de las organizaciones de base rurales en el proceso de desarrollo.** Este objetivo se propone mejorar las competencias nacionales y estructurar y profesionalizar a los productores agrícolas. Ese fortalecimiento permitirá a las organizaciones desarrollar los servicios y las capacidades necesarias para prestar un apoyo de calidad a sus miembros, y se extenderá a agrupaciones de productores, asociaciones de regantes, grupos de ahorro y grupos de crédito. Además, basándose en el trabajo realizado por el FIDA en la esfera de la planificación local participativa, ese objetivo se propone apoyar la participación de las organizaciones de base rurales en la elaboración de políticas en el plano municipal y regional. Ese objetivo responde en particular al eje prioritario 7 definido para el sector de la agricultura y el desarrollo rural en el DENCPR.
40. Los resultados previstos son los siguientes: i) el logro de un nivel de madurez de las organizaciones de base rurales, representado por la obtención de personalidad jurídica y el funcionamiento de los comités de gestión; ii) la prestación de servicios de calidad por las organizaciones de base rurales a sus miembros (suministro de insumos de calidad a precios asequibles, asesoramiento y formación, información, transformación, comercialización, ahorro y crédito); dichos servicios podrán ser ofrecidos directamente por las organizaciones de productores en las esferas en las que tienen una ventaja comparativa o en el marco de relaciones de asociación desarrolladas con el sector privado y los servicios públicos, y iii) la participación activa de las mujeres en los órganos de dirección de las organizaciones de base rurales.
41. **Objetivo estratégico 2. Mejorar el acceso de los pequeños productores a los recursos hídricos y los servicios a la producción.** Este objetivo pretende lo siguiente: mejorar la producción ayudando a los productores, con el fin de incrementar la disponibilidad de productos alimentarios locales; y estimular el crecimiento y reducir las desigualdades mediante la reactivación de la producción agrícola. Este objetivo se inscribe en los ejes prioritarios 1, 2, 3 y 7 definidos para el sector de la agricultura y del desarrollo rural en el DENCPR. Se dará prioridad al acceso de las mujeres cabeza de familia a esos servicios.

42. Los resultados previstos son los siguientes: i) la adopción de estrategias y procedimientos de gestión racional y sostenible de los recursos o las infraestructuras colectivas por las organizaciones de base rurales; ii) la ordenación de las pequeñas superficies de regadío y la introducción de nuevas tecnologías de riego en pequeña escala, y iii) un aumento de la producción agrícola y de la disponibilidad de alimentos en los hogares rurales pobres.
43. **Objetivo estratégico 3. Mejorar el acceso de los pequeños productores a los mercados.** Este objetivo se propone mejorar el acceso a los mercados remunerativos gracias al aumento previsto de la producción, incidiendo en el valor agregado que los pequeños productores obtengan de su actividad. Este objetivo se inscribe en los ejes prioritarios 4, 5 y 6 definidos para el sector agrícola y del desarrollo rural en el DENCPR.
44. Se prevén los siguientes resultados: i) el aumento del número de productos que introducen en el mercado los pequeños agricultores; ii) el aumento de la proporción del mercado que ocupan los productos derivados de la producción local, y iii) la creación de oportunidades sostenibles de obtención de ingresos no agrícolas.
45. **Orientación estratégica.** El conjunto de la actividad del FIDA estará dirigida a contribuir más intensamente a la sostenibilidad de las actividades financiadas. Las cuestiones relacionadas con la gestión de los riesgos y la manera de garantizar una mayor sostenibilidad de las inversiones materiales e inmateriales efectuadas se tendrán en cuenta de forma sistemática y más profunda durante la preparación y la ejecución de los proyectos y operaciones que reciben financiación del FIDA. Para ello se fortalecerán las capacidades y se promoverá una gestión correcta de los recursos naturales.

C. Oportunidades de innovación

46. Las experiencias y enseñanzas extraídas durante la ejecución del anterior programa en el país permiten identificar varias innovaciones que ayudarán a responder mejor a los objetivos estratégicos expuestos. Esas innovaciones se refieren particularmente a lo siguiente: i) la mayor seguridad de la tenencia de tierras, para lo que se llevará a cabo una experiencia piloto en una zona sin conflictos en ese aspecto; ii) la combinación de los enfoques de riego en pequeña escala y microescala y del enfoque de preservación de las cuencas hidrográficas; iii) el desarrollo del enfoque de subsectores, incluyendo a los pequeños productores por medio de sus organizaciones de base; iv) el fortalecimiento de las capacidades de prestación de servicios por las organizaciones de productores, facilitando el rejuvenecimiento del medio profesional rural y de las asociaciones (contratos por objetivos) con el sector privado y los servicios públicos; v) el establecimiento de sistemas de seguimiento y evaluación eficaces y reactivos que permitan una gestión de los proyectos basada en los resultados, un seguimiento analítico de las innovaciones propuestas y de su difusión, la aceleración del aprendizaje y de la capitalización para una eventual transposición, y vi) la creación de servicios financieros locales que incluyan a los beneficiarios en su gestión. El FIDA procurará establecer nuevas asociaciones con el fin de aprovechar las enseñanzas de otros agentes de desarrollo en las esferas pertinentes, en particular las actividades relacionadas con las cuencas hidrográficas.

D. Estrategia de focalización

47. Los principales beneficiarios de los proyectos promovidos por este programa serán las poblaciones rurales pobres, que tengan el potencial de participar en actividades productivas agrícolas o no agrícolas. El actual programa en el país se concentra en los departamentos del Centro, el Nordeste y el Noroeste; los dos últimos son los que presentan las tasas de pobreza más elevadas del país. Las intervenciones del FIDA seguirán dando prioridad a esas zonas geográficas, aunque podrán extenderse en caso necesario a otras zonas limítrofes donde la incidencia de la pobreza sea alta, si bien evitando una excesiva dispersión de los recursos y del ámbito de las intervenciones. También habrá que tener en cuenta los criterios de focalización

sociales de los beneficiarios, a saber: i) el grado de acceso a los factores de producción; ii) el patrimonio (tierras, herramientas, ganado, entre otros); iii) las circunstancias socioeconómicas particulares (mujeres o jóvenes, cabezas de familia; hogares afectados por el VIH/SIDA), y iv) el grado de precariedad de la actividad principal. Se procurará seguir aplicando la graduación de los grupos que reúnan las condiciones con respecto a ciertas actividades del programa en el país.

48. En toda operación de desarrollo es importante velar por la integración y la participación de los diferentes agentes que intervienen, sean pobres o no, a fin de aumentar el grado de viabilidad del proyecto. Desde la perspectiva del desarrollo sostenible de la producción agrícola está justificado aplicar un enfoque de subsectores, basado en la idea de crear lazos entre las distintas categorías de productores y de no descuidar a los otros agentes del sector.

E. Vinculaciones con las políticas

49. La prioridad asignada al sector agrícola por el Gobierno exige el fortalecimiento de las instituciones sectoriales y de la asignación presupuestaria consiguiente. El FIDA colaborará con sus asociados internacionales para ayudar al Gobierno a mejorar los procedimientos de planificación y de programación de este sector. Además, el vínculo entre la muy frágil seguridad alimentaria de gran parte de la población y la necesidad de fortalecer la productividad nacional será apoyado por el FIDA y sus asociados internacionales.
50. El FIDA seguirá desempeñando un papel importante en la política subsectorial de riego, basándose en los trabajos realizados por el PPR y el PAT-RAI, ejecutado por la ONG haitiana FONHDILAC. Con el PPR-2, en vigor desde noviembre de 2008, se apoyará la elaboración de un programa nacional para la ordenación de los recursos hídricos con fines agrícolas. Las actividades en este subsector se verán respaldadas por una colaboración con la División de Asesoramiento Técnico del FIDA.
51. El problema de la tenencia de tierras en Haití puede considerarse uno de los principales obstáculos al desarrollo sostenible en las zonas rurales. El FIDA fomentará su colaboración con el MARNDR y con el Instituto Nacional de Reforma Agraria aprovechando las experiencias piloto del PPR-2. A este proceso se incorporarán los intercambios de experiencias con otros países.
52. El programa en el país seguirá apoyándose en el proceso de descentralización actualmente en marcha y acompañándolo. El apoyo a nivel central en el MICT será confiado a los asociados; desde una perspectiva de desarrollo local, de adaptabilidad y de resistencia a las crisis, el FIDA mantendrá sus actividades encaminadas a fortalecer las capacidades de las autoridades locales, los funcionarios destacados de los ministerios y los grupos organizados en el medio rural.

V. Gestión del programa

A. Gestión del COSOP

53. Ya se han enumerado en párrafos anteriores los principales interlocutores gubernamentales para la ejecución del presente COSOP. El FIDA intervendrá en la gestión del COSOP por medio de su personal de la Sede (la División de América Latina y el Caribe, la División de Asesoramiento Técnico, la Oficina del Contralor y la Oficina del Asesor Jurídico) y el personal del equipo de presencia en el país, radicado en Port-au-Prince.
54. El COSOP se basa en el contexto favorable de oportunidad y apertura que permite el proceso de estabilización política y de fortalecimiento de las asociaciones en el país. Los riesgos observados requieren una flexibilidad y una capacidad de reacción importantes en la ejecución y el seguimiento del COSOP, para poder reorientar las actividades en función de la evolución a escala nacional. El período de planificación del COSOP (2009-2012, es decir, cuatro años) tiene presente la fragilidad del contexto. Por lo que se refiere a los proyectos, ello entraña una programación

flexible, con mecanismos ligeros de revisión del plan operativo anual (POA), y para el COSOP un seguimiento riguroso de la pertinencia de los objetivos y los indicadores. Además, el FIDA mantendrá su apoyo a la elaboración de instrumentos *ex ante* para la gestión de los riesgos.

55. Todos los años se celebrará una reunión de trabajo en la que se evaluará la ejecución del COSOP. Esa reunión se organizará de forma paralela a una misión de supervisión y de apoyo al programa en el país, y se utilizará asimismo con fines de examen del programa en el país. Los participantes serán los equipos de los proyectos, los miembros de los organismos de ejecución del programa, y los asociados nacionales e internacionales del FIDA en el país. A mitad de período el Gobierno y el FIDA efectuarán un examen del COSOP en 2010-2011, apoyado por el ejercicio de evaluación del programa en el país por la Oficina de Evaluación independiente del FIDA. Esas actividades serán la base del diálogo sobre políticas entre el Gobierno y el FIDA, así como de la elaboración del próximo COSOP.

B. Gestión del programa en el país

56. La presencia del FIDA en el país data de enero de 2005, en el marco del programa piloto de presencia sobre el terreno. Esa presencia se formalizó en 2008 mediante la creación de un equipo de presencia en el país, alojado en el Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD). Ese dispositivo permite facilitar la coordinación con el Gobierno, los equipos de los proyectos y otros especialistas, así como coordinar mejor la acción del FIDA dentro del sistema de las Naciones Unidas y de los demás donantes. El oficial presente en el país forma parte integrante del equipo de la División de América Latina y el Caribe del FIDA y prestará apoyo a la supervisión del programa en el país y la ejecución del COSOP durante 2009-2012.
57. Haití es el primer país seleccionado para pasar a la supervisión directa en la División de América Latina y el Caribe. Desde el 1º de octubre de 2007, con ese mecanismo se ha apoyado el paso hacia una mejora de los resultados de los proyectos y los programas en marcha. La supervisión directa favorecerá la continuidad y la flexibilidad en la programación, una relación de proximidad con los operadores nacionales e internacionales y el desarrollo de la gestión de los conocimientos.

C. Asociaciones

58. **Gobierno.** El FIDA seguirá trabajando con el MEF, el MARNDR y el FAES y reforzará su colaboración con el MCPE, el MICT y el Instituto Nacional de Reforma Agraria. El establecimiento de asociaciones eficaces con las comunidades locales y la coordinación con las estructuras descentralizadas del MARNDR son indispensables para el logro de los objetivos estratégicos.
59. **Comunidad internacional.** La labor del FIDA en el sector del riego en pequeña escala no sólo ha permitido sostener el desarrollo de la metodología sectorial del Gobierno, sino que también ha contribuido a armonizar los enfoques de los donantes. En ese sector, el FIDA colabora especialmente con el Banco Interamericano de Desarrollo y la Agencia Francesa de Desarrollo. Se propone que el FIDA, a través del PPR-2, contribuya a que el Gobierno impulse el debate y la coordinación de las actividades de los donantes en el ámbito del riego en pequeña escala. En el plano operacional, existen vínculos de colaboración entre el programa en el país y otros proyectos de desarrollo rural, en particular mediante la cofinanciación de la planificación y de proyectos comunitarios.
60. El FIDA ha contribuido activamente a la organización de la Iniciativa relativa al aumento de los precios de los alimentos lanzada por el Banco Mundial, la Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación (FAO), el FIDA y el Programa Mundial de Alimentos (PMA) en junio de 2008. Esa colaboración tiene lugar tanto a nivel político como operacional: i) con la FAO, la aplicación del PACT-PV demuestra la capacidad de respuesta rápida y el espíritu de colaboración entre ambas instituciones; ii) con el PMA, el FIDA busca nuevas fórmulas de

colaboración, en particular la adquisición local de la ayuda alimentaria, y iii) con el Banco Mundial, se ha puesto en marcha un mecanismo de cofinanciación para apoyar al Gobierno en el aumento de la capacidad y la elaboración de políticas de gestión del riesgo en el sector agrícola.

D. Gestión de conocimientos y comunicación

61. La producción y la difusión de conocimientos suponen un elemento fundamental de la presente estrategia. Será preciso fortalecer las capacidades de aprendizaje y los mecanismos de comunicación de los diferentes interesados, lo que exigirá: i) la creación de una red de unidades de seguimiento y evaluación de los proyectos y programas del FIDA; ii) la organización de reuniones temáticas entre los miembros del equipo de gestión del programa en el país; iii) la creación de un sitio web dedicado a los proyectos del FIDA y del Gobierno; iv) una mejor integración de Haití, aislado desde el punto de vista lingüístico, en las actividades de los programas regionales de la División de América Latina y el Caribe y otras divisiones regionales del FIDA, y v) los intercambios con otras regiones, en particular el África francófona. El FIDA contribuirá especialmente a la capitalización temática en torno al riego en pequeña escala, la microfinanciación en el medio rural, la seguridad de la tenencia de tierras, los enfoques participativos en el desarrollo rural y el examen de los problemas relacionados con las cuestiones de género.

E. Marco de financiación con arreglo al PBAS

62. Los tres proyectos en curso (PICV-II, PAIP y PPR-2) terminarán respectivamente en 2009, 2012 y 2015. La financiación global representa un monto total de USD 50 millones en préstamos en condiciones muy favorables. A raíz de la aprobación de la última operación por la Junta Ejecutiva del FIDA en diciembre de 2006 y habida cuenta de la baja tasa de desembolso de los proyectos en curso en el país, Haití no fue incluido inicialmente en la lista de prestatarios activos en el marco del sistema de asignación de recursos basado en los resultados (PBAS) para el ciclo 2007-2009. Gracias a una neta mejoría de los resultados de los proyectos y a la respuesta conjunta del Gobierno y el FIDA a la crisis alimentaria de 2008, Haití figura de nuevo en la lista de prestatarios activos para 2009.
63. Además, Haití se beneficia de un monto total de USD 5,66 millones para 2009 y de una asignación de entre USD 15 millones y USD 20 millones para el ciclo 2010-2012.
64. La primera asignación de recursos será utilizada para ampliar los resultados del PPR-2, tanto en cuanto a la cobertura geográfica como al impacto en la producción agrícola local. Esa asignación de recursos adicionales a un proyecto que lleva en vigor desde noviembre de 2008 responde a la prioridad asignada por el Gobierno a las infraestructuras productivas y tiene en cuenta la lentitud en el inicio de los proyectos. Los otros proyectos previstos, para los que se buscará la movilización de fondos de cofinanciación con asociados como el Banco de Desarrollo Económico y Social, el Fondo Mundial para el Medio Ambiente y el Fondo OPEP para el Desarrollo Internacional, se describen en el apéndice VI. La concentración de los objetivos estratégicos en las esferas que, según los indicadores han arrojado resultados medianos en el marco del PBAS (concertación, acceso al agua) se basa en la voluntad de continuidad del programa del FIDA en el país y en el impacto de los proyectos anteriores.

Cuadro 1
Cálculo de la asignación para el primer año del COSOP con arreglo al PBAS

<i>Indicador</i>	<i>Primer año del COSOP</i>
Marco político y jurídico de las organizaciones rurales	4,00
Concertación entre el Gobierno y las organizaciones rurales	3,94
Acceso a la tierra	3,06
Acceso al agua para usos agrícolas	4,13
Acceso a la investigación agrícola y los servicios de extensión	3,00
Condiciones favorables a la creación de servicios financieros rurales	4,13
Condiciones de inversión favorables a las empresas rurales	3,75
Acceso a los insumos y a los mercados de productos agrícolas	3,67
Acceso de las niñas a la educación en las zonas rurales	3,25
Representación de las mujeres	3,50
Asignación y gestión de recursos públicos para las zonas rurales	3,31
Responsabilidad, transparencia y corrupción en las zonas rurales	3,00
Media	3,60
Puntuación de los proyectos en situación de riesgo	3,0
Índice de afectación de los recursos de la AIF	2,86
Puntuación del país	2 537
Asignación anual del país (en millones de USD) (primer año: 2009)	5 661

Cuadro 2
Relación entre los indicadores de resultados y la puntuación del país

<i>Hipótesis de financiación</i>	<i>Calificación de los proyectos en situación de riesgo (+/- 1)</i>	<i>Puntuación de los resultados del sector rural (+/- 0,3)</i>	<i>Variación porcentual de la puntuación del país con arreglo al PBAS respecto de la hipótesis básica</i>
Hipótesis baja	2	3,30	-28%
Hipótesis básica	3	3,60	0%
Hipótesis alta	4	3,90	32%

F. Riesgos y gestión del riesgo

65. El riesgo principal guarda relación con la incertidumbre que rodea al proceso de estabilización sociopolítica. La futura retirada de la MINUSTAH puede verse acompañada de una modificación del nivel de seguridad. Ese riesgo sólo puede ser gestionado a nivel del Gobierno y de la MINUSTAH, y el programa en el país habrá de seguir aplicando la mayor flexibilidad y continuidad posibles en su compromiso con las comunidades.
66. El segundo riesgo está ligado, por una parte, a la continuidad de la prioridad asignada al sector agrícola en el programa gubernamental de crecimiento y, por otra, a las capacidades institucionales para la ejecución del COSOP. El riesgo es que el Gobierno no aprecie en la medida justa la situación institucional y financiera del MARNDR, y que el programa gubernamental y el COSOP no puedan aplicarse

eficazmente con ese ministerio. El FIDA mantendrá su apoyo al fortalecimiento de capacidades y al diálogo con el Gobierno y sus asociados con el fin de que se tengan presentes las necesidades sectoriales, y se compromete a apoyar a su asociado gubernamental en sus esfuerzos de modernización.

67. El tercer riesgo se refiere al efecto de la recesión económica de los Estados Unidos en el crecimiento de Haití (evolución de los mercados preferenciales, posibilidad de absorción de mano de obra haitiana, evolución de las remesas de los migrantes). El FIDA apoyará los esfuerzos del país y de las comunidades rurales encaminados a reducir su dependencia respecto de ese factor exógeno, principalmente mediante un aumento de la producción y la productividad agrícolas. El Gobierno puede adoptar medidas de amortiguación de acuerdo con el Fondo Monetario Internacional y la comunidad internacional.
68. El cuarto riesgo se relaciona con los accidentes climáticos (ciclones, sequía) que pueden afectar gravemente la vida y los bienes de la población de Haití. En cuanto a los proyectos, el Gobierno y el FIDA deberán tener más en cuenta la incidencia de los fenómenos climáticos cuando elijan las tecnologías y los lugares de construcción o de rehabilitación de infraestructuras. Deberá darse prioridad a la ordenación sostenible de los recursos naturales y a la búsqueda de instrumentos *ex ante* en la esfera de la gestión de riesgos, sectores apoyados por el FIDA.
69. El quinto riesgo atañe a las corrientes de fondos dirigidas a los proyectos. La disponibilidad de fondos de contrapartida se incluirá como parte del diálogo entre el Gobierno y el FIDA, que intentará aliviar las presiones sobre la contraparte; las capacidades de gestión y planificación del programa en el país seguirán recibiendo apoyo y asistencia en el marco de la supervisión directa.

I. COSOP consultation process (Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP)

A. Le processus

Le processus d'élaboration du COSOP a été prévu sur trois étapes: (i) une mission de lancement du COSOP (réalisée en septembre 2007) suivie de réflexions au sein d'un groupe d'accompagnement (octobre-décembre) 2007; (ii) une mission de formulation (réalisée en janvier 2008); (iii) une phase de restitution et discussion, ainsi que le suivi de la mise en œuvre du COSOP (prévue à partir de juin 2008).

Durant la mission de lancement des entrevues ont été réalisées avec le Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, le Ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales, le Ministre du plan et de la coopération externe et le Ministre de l'économie et des finances. Le Secrétaire d'Etat à l'agriculture (MARNDR), le Directeur Général du MARNDR et le Directeur Général du FAES ont de même contribué avec leurs points de vue et suggestions. Des échanges ont eu lieu avec les représentants de diverses agences bilatérales et multilatérales (Ambassade de Venezuela; Agence canadienne de développement international - ACDI; Agence espagnole de coopération internationale pour le développement - AECID; Agence française de développement - AFD; Banque inter-américaine de développement - BID; Banque mondiale; Equipe pays des Nations Unies: UNCT, FAO, IICA, PAM, PNUD; Agence des Etats Unis pour le développement international - USAID; Union européenne). Des visites de terrain a permis de comprendre le fonctionnement des associations d'irrigants et leurs principales attentes quant à de nouvelles opérations.

Un groupe d'accompagnement de la préparation du COSOP a été mis en place composé de représentants du gouvernement, de la société civile, le secteur privé, la communauté internationale et les membres de l'équipe de gestion du programme pays. Ces groupes de travail ont bénéficié de la participation d'experts en développement rural haïtiens. Leurs analyses ont été essentielles au moment de la conceptualisation du COSOP.

Durant la mission de formulation, les conclusions du groupe d'accompagnement ont été présentées et discutées. Les leçons apprises au niveau des projets FIDA ont été identifiées au cours d'un atelier spécifique avec les membres des équipes de projet FIDA. Des analyses SWOT des principaux acteurs intervenant dans le COSOP ont été réalisées conjointement avec les membres des organisations. Une première synthèse de la stratégie COSOP a été présentée, discutée et validée avec le gouvernement. Une séance de présentation à la communauté internationale a également été organisée conjointement avec le PNUD.

La phase de restitution et de discussion finale du document de COSOP n'a pas pu avoir lieu comme prévu en mai 2008. Les troubles liés à la flambée des prix ont causé des manifestations et éventuellement une motion de censure contre le gouvernement de M. Jacques-Édouard Alexis en avril 2008. La vacance de gouvernement a duré jusqu'au 3 septembre, date de la mise en place officielle du gouvernement de M^{me} Michelle Pierre-Louis. La phase de consultation finale a été relancée en novembre 2008, à l'occasion de la visite en Haïti de M^{me} Josefina Stubbs, Directrice Amérique latine et Caraïbes du FIDA

B. Les points essentiels traités lors des échanges

Les points traités lors des échanges peuvent être résumés comme suit: le problème de la coordination de l'aide internationale, le mode d'organisation de l'aide, et les risques de substitution des projets aux services techniques de l'Etat; la réflexion sur le rôle de l'Etat dans un pays qui restera pendant longtemps dépendant de l'aide financière, technique et sécuritaire externe: le besoin de renforcer les capacités; les liens entre le DSNCRP, la politique sectorielle agricole et pour le développement rural et la stratégie COSOP; le

rôle des élus locaux dans le développement local et la nature des relations entre élus et projets d'investissement qui appuient le développement du secteur privé local; le besoin de renforcer les organisations rurales; le besoin de mieux comprendre et s'articuler aux marchés locaux, nationaux, régionaux (la république dominicaine, le CARICOM) et internationaux.

Le groupe d'accompagnement a produit des textes sur les thèmes suivants: (i) une évaluation du COSOP 1999, sa performance, sa pertinence; (ii) une analyse des principales évolutions de l'agriculture depuis 1999, en particulier une analyse de l'évolution des approches pour le foncier; (iii) les principales leçons apprises en matière d'approche pour le développement agricole et rural; (iv) les principales évolutions au niveau du MARNDR, ses missions, sa capacité de pilotage, ses leviers, les leçons tirées en matière de renforcement des capacités du MARNDR.

C. Une réflexion sur le déroulement de la consultation

Des entrevues ont eu lieu avec des cadres et des membres des organisations d'irrigants appuyées par des projets FIDA, mais force est de constater que les organisations faitières de petits producteurs sont encore rares et n'ont pas été impliquées. D'autre part, il a été difficile de mobiliser les cadres publics avec de l'expérience en matière de développement rural. Une certaine lassitude des participants publics et privés a été constatée face aux multiples exercices participatifs organisés par les différents bailleurs. Cela pose un sérieux défi aux gestionnaires du COSOP: faire tout ce qui est possible pour assurer la mobilisation par rapport aux plans stratégiques développés, et en particulier les options stratégiques du programme-pays du FIDA.

Tableau résumé du processus de préparation du COSOP 2009-2012

Etapes	Activités	Thèmes abordés	Participants
1. Mission de lancement et travaux du groupe d'accompagnement	Septembre 2007 Rencontres avec le gouvernement Rencontres avec l'UNCT Rencontres avec les bailleurs Visite de terrain Rencontres avec des personnes ressources en provenance du secteur privé, des ONG et d'agences de coopération internationale Mise en place du groupe d'accompagnement avec 4 groupes de travail thématiques	Coordination/mode d'organisation de l'aide (substitution) Rôle de l'Etat / renforcement des capacités DSNCRP et Stratégie agricole Evolutions du secteur rural/agricole Orientations de la politique sectorielle dans projets Renforcement des organisations rurales	MARNDR FIDA Consultants Groupe d'accompagnement (composé de membres du MARNDR, de cadres haïtiens d'organisations internationales, de membres des équipes de projets FIDA, de représentants du secteur privé et d'ONG) Membres d'association d'irrigants
	Octobre-décembre 2007 Travaux réalisés par le groupe d'accompagnement Analyse de documents de politique Réunions des 4 groupes thématiques du groupe d'accompagnement	Evaluation Cosop 1999 Evolutions du secteur agricole Leçons apprises en matière d'approches Evolutions au niveau du MARNDR	MARNDR FIDA (Présence terrain) Consultants locaux Groupe d'accompagnement
2. Mission de formulation	Janvier 2008 Rencontres avec le gouvernement Rencontre avec l'UNCT Rencontres des bailleurs Visite de terrain Réunion discussion conclusions du groupe d'accompagnement Réunion d'évaluation des expériences des projets FIDA Analyse de documents Elaboration d'une synthèse de la stratégie (présentation PowerPoint) Discussion et accord sur cette synthèse	Contributions du groupe d'accompagnement sur les 4 thèmes: Leçons apprises au niveau des projets FIDA et mesures de correction, ciblage, analyses SWOT Rôle des élus locaux Besoins exprimés par les organisations rurales invitées Connexion aux marchés Renforcement des organisations	MARNDR FIDA (Directeur a.i Division Amérique latine et Caraïbes, CPM) Consultants Équipes des projets FIDA Membres d'associations d'irrigants Elus locaux Groupe d'accompagnement
3. Restitution discussion et Validation	Février-mars 2008 Elaboration de la version préliminaire		CPM, MARNDR, consultants
	Avril 2008 Révision interne et élaboration de proposition de document du COSOP « External peer review »	Orientations stratégiques Qualité Financement	FIDA Rome, Participants aux comités techniques, CPM
	Novembre –décembre 2008 Réactualisation du document pour tenir compte des évolutions politiques et des options stratégiques du pays. (présentation PowerPoint) et échanges finaux sur le document du COSOP en Haïti	Redéfinition des objectifs du COSOP Intégration plus forte des facteurs de risques et leur gestion en Haïti.	Animé par le gouvernement/FIDA, (Directrice ALC, CPM, Présence pays), personnes ressource, consultant
4. Révision et adoption au niveau du FIDA	Janvier -Février 2009 Révision interne du document au sein du FIDA		OSC, QA
	Avril 2009 Adoption du COSOP par le conseil d'administration du FIDA.		Conseil d'administration du FIDA

II. Country economic background (Situation économique du pays)

Land area (km2 thousand) 2006 1/	28	GNI per capita (USD) 2006 1/	430
Total population (million) 2006 1/	9.45	GDP per capita growth (annual %) 2006 1/	1
Population density (people per km2) 2006 1/	343	Inflation, consumer prices (annual %) 2006 1/	13
Local currency Gourde (HTG)		Exchange rate: USD 1 = HTG ***39.25***	
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 2000-2006 1/	1.6	GDP (USD million) 2006 1/	4 975
Crude birth rate (per thousand people) 2006 1/	28	GDP growth (annual %) 1/	
Crude death rate (per thousand people) 2006 1/	9	2000	0.4
Infant mortality rate (per thousand live births) 2006 1/	60	2006	2.3
Life expectancy at birth (years) 2006 1/	60	Sectoral distribution of GDP 2006 1/	
Number of rural poor (million) (estimate) 1/	n/a	% agriculture	28
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% industry	a/
Total labour force (million) 2006 1/	4.12	% manufacturing	17 a/
Female labour force as % of total 2006 1/	41	% services	8 a/
Education		Consumption 2006 1/	
School enrolment, primary (% gross) 2006 1/	n/a	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	9
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2006 1/	n/a	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	91
Nutrition		Gross domestic savings (as % of GDP)	0
Daily calorie supply per capita	n/a	Balance of Payments (USD million)	
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2006 2/	23	Merchandise exports 2006 1/	507
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2006 2/	17	Merchandise imports 2006 1/	1
Health			705
Health expenditure, total (as % of GDP) 2006 1/	6 a/	Balance of merchandise trade	1 198
Physicians (per thousand people)	n/a	Current account balances (USD million)	
Population using improved water sources (%) 2004 2/	54	before official transfers 2006 1/	1 449
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	after official transfers 2006 1/	1
Population using adequate sanitation facilities (%) 2004 2/	30	Foreign direct investment, net 2006 1/	160
Agriculture and Food		Government Finance	
Food imports (% of merchandise imports) 2006 1/	n/a	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2006 1/	n/a
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2006 1/	n/a	Total expenditure (% of GDP) 2006 1/	n/a
Food production index (1999-01=100) 2006 1/	102	Total external debt (USD million) 2006 1/	1 189
Cereal yield (kg per ha) 2006 1/	861	Present value of debt (as % of GNI) 2006 1/	22
Land Use		Total debt service (% of GNI) 2006 1/	1
Arable land as % of land area 2006 1/	28 a/	Lending interest rate (%) 2006 1/	43
Forest area as % of total land area 2006 1/	4 a/	Deposit interest rate (%) 2006 1/	6
Irrigated land as % of cropland 2006 1/	8 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2008

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2007/2008

III. COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du COSOP)

Document de stratégie pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté (DSNCRP 2008-2010)	Résultats-clés du COSOP 2009-2012			Objectifs institutionnels et de politique														
Objectif pour l'agriculture et le développement rural: Promouvoir une agriculture moderne, créatrice de richesses et respectueuse de l'environnement permettant d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs	Objectif de développement : Améliorer de manière durable les revenus et la situation de sécurité alimentaire des populations rurales pauvres.																	
<p>Axes stratégiques prioritaires</p> <p>Objectif pour l'agriculture et le développement rural</p> <p>Axes stratégiques:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion d'une agriculture durable et d'une meilleure gestion du foncier 2. Relance de la production agricole 3. Modernisation des infrastructures rurales 4. Promotion de la Pêche et de l'Aquaculture 5. Relance vigoureuse de l'agro-transformation 6. Promotion d'une nouvelle stratégie de commercialisation 7. Renforcement des structures d'appui à la production 8. Financement de l'agriculture 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Objectifs stratégiques</th> <th>Résultats que le FIDA vise à influencer</th> <th>Indicateurs d'étape par rapport à l'atteinte des objectifs stratégiques¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Approche stratégique: Soutenir la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable</td> <td>Augmentation de 20% des revenus des petits producteurs dans les zones d'intervention du Programme</td> <td>Des plans de développement et d'affaires sont mis en œuvre par des organisations de base et des micro-entreprises dans les zones d'intervention du Programme</td> </tr> <tr> <td>OS1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement dans la zone du programme-pays</td> <td>40% des organisations de base rurales travaillant avec les projets ont statuts et comités de gestions fonctionnels 25% des organisations de base rurales peuvent fournir des services de qualité à leurs membres</td> <td>Des plans de développement des organisations de base rurales sont élaborés Des partenariats entre organisations de base rurales, secteur privé et services publics sont établis 30% des organisations de base rurales ont des femmes dans leurs organes de direction</td> </tr> <tr> <td>OS2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services d'appui à la production dans la zone du programme-pays</td> <td>Augmentation de la disponibilité alimentaire de base de 20% au niveau des ménages ruraux pauvres dans les zones des projets</td> <td>2000 ha de petits périmètres irrigués sont réhabilités ou construits Des stratégies et procédures de gestion rationnelles de ressources ou d'infrastructures productives collectives sont adoptées par les groupements de producteurs</td> </tr> <tr> <td>OS3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés dans la zone du programme-pays</td> <td>Augmentation de 20% de la part de produits mis en marché par les petits producteurs agricoles dans les zones des projets</td> <td>Des filières prioritaires à appuyer dans le cadre du Programme sont identifiées et caractérisées</td> </tr> </tbody> </table>	Objectifs stratégiques	Résultats que le FIDA vise à influencer	Indicateurs d'étape par rapport à l'atteinte des objectifs stratégiques ¹	Approche stratégique: Soutenir la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable	Augmentation de 20% des revenus des petits producteurs dans les zones d'intervention du Programme	Des plans de développement et d'affaires sont mis en œuvre par des organisations de base et des micro-entreprises dans les zones d'intervention du Programme	OS1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement dans la zone du programme-pays	40% des organisations de base rurales travaillant avec les projets ont statuts et comités de gestions fonctionnels 25% des organisations de base rurales peuvent fournir des services de qualité à leurs membres	Des plans de développement des organisations de base rurales sont élaborés Des partenariats entre organisations de base rurales, secteur privé et services publics sont établis 30% des organisations de base rurales ont des femmes dans leurs organes de direction	OS2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services d'appui à la production dans la zone du programme-pays	Augmentation de la disponibilité alimentaire de base de 20% au niveau des ménages ruraux pauvres dans les zones des projets	2000 ha de petits périmètres irrigués sont réhabilités ou construits Des stratégies et procédures de gestion rationnelles de ressources ou d'infrastructures productives collectives sont adoptées par les groupements de producteurs	OS3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés dans la zone du programme-pays	Augmentation de 20% de la part de produits mis en marché par les petits producteurs agricoles dans les zones des projets	Des filières prioritaires à appuyer dans le cadre du Programme sont identifiées et caractérisées		<p>Contribution au dialogue sur les politiques¹</p> <p>Les institutions sectorielles sont renforcées</p> <p>Une plus importante production nationale permet les achats locaux de l'aide alimentaire</p> <p>Les entités centrales, régionales et communales décentralisées incluent les organisations de base rurales dans le suivi du DSNCRP</p> <p>Le gouvernement a formulé une politique pour une meilleure maîtrise de l'eau aux fins agricoles</p> <p>De nouveaux mécanismes de sécurisation foncière alimentent une discussion sur le thème foncier</p>
Objectifs stratégiques	Résultats que le FIDA vise à influencer	Indicateurs d'étape par rapport à l'atteinte des objectifs stratégiques ¹																
Approche stratégique: Soutenir la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable	Augmentation de 20% des revenus des petits producteurs dans les zones d'intervention du Programme	Des plans de développement et d'affaires sont mis en œuvre par des organisations de base et des micro-entreprises dans les zones d'intervention du Programme																
OS1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement dans la zone du programme-pays	40% des organisations de base rurales travaillant avec les projets ont statuts et comités de gestions fonctionnels 25% des organisations de base rurales peuvent fournir des services de qualité à leurs membres	Des plans de développement des organisations de base rurales sont élaborés Des partenariats entre organisations de base rurales, secteur privé et services publics sont établis 30% des organisations de base rurales ont des femmes dans leurs organes de direction																
OS2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services d'appui à la production dans la zone du programme-pays	Augmentation de la disponibilité alimentaire de base de 20% au niveau des ménages ruraux pauvres dans les zones des projets	2000 ha de petits périmètres irrigués sont réhabilités ou construits Des stratégies et procédures de gestion rationnelles de ressources ou d'infrastructures productives collectives sont adoptées par les groupements de producteurs																
OS3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés dans la zone du programme-pays	Augmentation de 20% de la part de produits mis en marché par les petits producteurs agricoles dans les zones des projets	Des filières prioritaires à appuyer dans le cadre du Programme sont identifiées et caractérisées																

¹ Les situations de référence seront établis à partir des enquêtes de ligne de base des projets et les enquêtes SYGRI. Ces données seront croisés avec les données des enquêtes menées par les partenaires (sécurité alimentaire : PAM ; attributions budgétaires au secteur agricole : BM ; etc).

IV. Previous COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP)

Cet appendice a été réalisé grâce aux apports de deux commissions de travail au sein du groupe d'accompagnement (octobre 2007-janvier 2008).

Commission "Evaluation de la pertinence et des performances du COSOP 1999".

Le COSOP 1999 a été réalisé de manière concertée avec la participation d'un grand nombre de personnes ressource à un moment où le contexte était relativement favorable. Les choses se sont dégradées lors de sa mise en application. Tel qu'il a été évalué par les membres du groupe d'accompagnement, le COSOP 1999 était pertinent dans la mesure où: (i) il s'inscrivait dans le cadre de la nécessité de favoriser le financement de projets ancrés dans un plan de développement national, particulièrement en milieu rural et identifiés à la base; (ii) il voulait favoriser en même temps l'amélioration de la capacité d'intervention de la société civile, de la structure politique et du cadre institutionnel pour le développement rural et la lutte contre la pauvreté; (iii) il pouvait améliorer la capacité de direction d'ensemble du gouvernement. L'ampleur des difficultés politiques réelles a dépassé ce qui avait été anticipé au moment de l'élaboration: "political uncertainty has been a characteristic of Haiti for some time now and will certainly prevail for a while in the process of rebuilding democracy. (COSOP 1999)".

Parmi les réalisations les plus significatives obtenues au cours du COSOP 1999, la commission signale:

- L'amélioration de la capacité de planification des communautés grâce à l'appui, par certains des programmes financés, à l'élaboration de plan de développement communautaire et de projets d'investissements communautaires.
- L'amélioration de la capacité de financement des initiatives de production, par le biais des structures de microfinance mises en place et/ou renforcées dans le milieu rural.
- Un développement du partenariat entre organisations intermédiaires, les opérateurs prestataires de services (OPS) et les organisations locales au niveau des villages, des CASEC et des mairies.

La commission a tiré les leçons suivantes de l'expérience du COSOP:

- L'ancrage des projets financés à travers un programme de développement national doit s'inscrire dans une perspective à moyen terme.
- Le mécanisme flexible de financement appliqué dans certains des programmes financés par le FIDA (PAIP, PICV-I) représente un puissant appui au processus de décentralisation et de responsabilisation des autorités des collectivités territoriales. Il stimule aussi les communautés dans le processus de préparation des plans de développements communautaires.
- La nécessité, aussi, de favoriser la naissance de groupes d'intérêt économique et de prioriser le financement d'initiatives productives privées dans le milieu rural se fait sentir et doit être clairement spécifiée dans la nouvelle stratégie du COSOP 2009-2012.
- Les documents méthodologiques de référence comme, par exemple: la méthodologie de réalisation de plans de développement communautaire (PDC), le ciblage des plus pauvres; la prise en compte de l'aspect genre, de la protection des ressources naturelles et un système de suivi-évaluation orienté vers l'impact doivent être identifiés et exigés durant les premiers mois suivant le démarrage des programmes.

- Le financement à moyen terme des initiatives productives de base par les instances nationales et les institutions de microfinance en milieu rural est à encourager en vue de créer une plus grande offre de crédit de proximité.

Commission "Evolution du développement rural en Haïti depuis 1999, les expériences les plus probantes".

Cette commission a réuni une dizaine de personnes, qui a permis d'identifier un ensemble d'approches pertinentes à retenir dans le cadre des futurs investissements du FIDA en Haïti. Sur les dix dernières années, quelques expériences ont montré une résilience majeure face aux crises:

- La mise en place des laiteries du réseau "Lèt Agogo" qui produisent selon des procédés artisanaux adaptés aux contraintes locales du lait stérilisé et des yaourts et offrant ainsi un débouché très rémunérateur à la production laitière paysanne est jusqu'alors très peu valorisée.
- Le renforcement des capacités de certaines organisations de base à gérer des activités (leur professionnalisation): il y a eu décantation après le foisonnement des organisations de base apparues entre 1986 et la fin des années 1990.
- La multiplication des groupements féminins prenant en charge des activités notamment économiques (transformation de fruits) mais aussi sociales (programmes d'éducation).
- L'émergence et la multiplication des banques communautaires et mutuelles de solidarité, institutions locales de financement (très) décentralisé.
- La consolidation du réseau d'agents vétérinaires, qui couvre aujourd'hui pratiquement tout le territoire national et constitue pour l'action sanitaire du MARNDR un formidable relais (en termes de capacité de surveillance et de détection précoce, ainsi qu'en termes d'intervention déconcentrée / vaccinations).
- Le développement de la filière café "qualité" reposant sur une prise en main "professionnelle" par la paysannerie de la transformation et de la commercialisation des produits.
- Le maintien depuis plusieurs décennies d'une filière mangue compétitive à l'exportation qui a su s'adapter à l'évolution du contexte national (hausse de la demande interne) et international (augmentation de la concurrence).
- L'évolution progressive, à Marmelade, d'un projet de conservation des sols vers un projet de développement local accordant la priorité au renforcement des pouvoirs locaux (empowerment) et à la création de valeur ajoutée dans le cadre de filières ciblées (lait, fruits, légumes).
- Enfin, et il est important d'insister sur l'existence de filières qui "se portent bien" sans projets et sans interventions externes, telles que la filière porcine.

Toutes ces expériences sont jugées positives essentiellement parce qu'elles contribuent durablement à l'amélioration de la situation socio-économique des bénéficiaires, avec une réelle prise en charge par les acteurs locaux des leviers de l'opération. Les facteurs qui contribuent à expliquer les succès enregistrés sont les suivants:

- La contrainte principale a été identifiée et effectivement levée, ce qui permet de débloquent le système: création d'un marché porteur pour le lait, approvisionnement en son de blé pour la filière porcine, rapports de proximité et contrôle social fort pour les prêts dans les banques communautaires, maîtrise du processus de préparation du café de qualité pour le café, ...
- Dans le meilleurs des cas, quand la contrainte majeure est vraiment levée, l'ensemble du système peut progressivement se transformer profondément par des séries de changement en cascade: exemple du lait à Limonade, avec le développement aujourd'hui d'une association lait-maraîchage autour des points

d'eau pour l'abreuvement du bétail; exemple encore de l'introduction du maraîchage à Salagnac suite à la construction des citernes et de la route.

- Dans la plupart des cas, on a mis au point (ce qui a pris du temps) des techniques adaptées aux contraintes des producteurs en milieu rural (accès limité à l'énergie, absence de marché des équipements, ...). Les appuis aux acteurs économiques doivent ainsi s'inscrire dans la durée et dans un cadre de réel partenariat pour qu'ils puissent déboucher sur des innovations porteuses.
- Un élément qui contribue également au succès de ces expériences est l'investissement dans des biens publics complémentaires mais essentiels au développement de l'initiative privée: pistes rurales pour améliorer la qualité du café, production énergétique pour permettre l'émergence d'une chaîne du froid, ...
- La mise en réseau des unités de production permet de dépasser la contrainte de taille minimale requise pour accéder à certains marchés (écoulement des produits ou approvisionnement en intrants) et réaliser des économies d'échelle substantielles (contrôle de qualité, formation,...).
- La création de partenariats avec le secteur privé formel, dans le but de faire jouer au mieux les synergies et les complémentarités est aussi à la base des principaux succès enregistrés ces dernières années (lait, mangues, ...).

Quelles sont les contraintes à la multiplication de ces expériences ? Une analyse récente des filières agricoles et industrielles existantes² a révélé l'existence de "réservoirs de valeur ajoutée" encore peu ou mal exploités: filière canne à sucre, transformation des produits alimentaires (séchage de fruits, pulpes, jus, ...). Mais les contraintes rencontrées sont nombreuses, parmi lesquelles les suivantes ont été soulignées:

- La réussite d'une expérience nécessite un accompagnement rapproché sur une longue durée (plus de 10 ans pour le café, plus de 5 ans pour le lait), ce qui demande un engagement à moyen terme de la part des bailleurs, ce qui n'est pas toujours évident, en particulier dans un contexte marqué régulièrement par des crises politiques.
- Les institutions sont très fragiles en Haïti et généralement peu durables. On capitalise ainsi difficilement les expériences antérieures et on repart souvent de zéro.
- Les organisations de base, même si elles ont progressé, manquent cruellement de maturité et les efforts de formation requis, à la fois technique et en gestion d'entreprise, sont considérables.
- Les ressources humaines qualifiées requises pour accompagner ces agents économiques, surtout dans le cadre de partenariats avec le secteur privé formel, sont de plus en plus rares du fait de la fuite des compétences vers l'étranger.
- Il existe un déficit majeur en sources de financement pour le secteur, à tous les niveaux, depuis celui du ménage rural jusqu'à la petite ou moyenne entreprise formelle, en passant par l'exploitation agricole et la micro-entreprise informelle.

Enfin, la corporation des agro-professionnels (la plupart du temps des ingénieurs agronomes) qui constitue la majorité des cadres des structures publiques et des ONG impliquées dans de tels processus a longtemps souffert d'un fort repli sur soi et d'un manque d'ouverture vers d'autres professions et approches (spécialistes du marketing, spécialistes de produits d'exportations, gestionnaires, entrepreneurs privés) dont l'apport est pourtant essentiel à la réussite des expériences nouvelles mentionnées.

² / MARNDR / BID; Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes; rapport de synthèse, tome 2: les filières rurales; octobre 2005.

V. Project Pipeline (Réserve de projets)

Option de nouveau projet : Projet de développement de la petite irrigation, PPI-II

A. Zone géographique possible et groupe cible

1. Le PPI-2 se concentre dans les Départements du Nord-Est et du Nord-Ouest, compte tenu des indices régionaux de pauvreté et des potentiels de développement des petits périmètres irrigués. Il était prévu que le PPI-II fournisse un appui technique et méthodologique dans le Plateau central au PICV-II et au PAIP, autres projets en cours du FIDA, et que des appuis ponctuels soient délivrés auprès d'associations d'irrigants bénéficiaires du PPI-I.

2. Les ressources additionnelles sous le cycle PBAS 2007-2009 seront utilisées pour éteindre la portée géographique du PPI-2 à inclure la Département du centre pour toutes les activités prévues du projet. Il est estimé que cette extension géographique permette de toucher 6,000 familles additionnelles. De plus, ces ressources additionnelles permettront d'entreprendre des interventions ponctuelles dans au niveau de petits périmètres gravement touchés par les ouragans et tempêtes tropicales en aout – septembre 2008 au niveau du Grand Sud (Départements su Sud-Est, Sud, et Nippes).

B. Justification du projet

3. Le PPI-II a été approuvé par le conseil d'administration du FIDA en décembre 2006. Le projet se base sur les leçons apprises lors de la mise en œuvre de la première phase (Projet de réhabilitation des petits périmètres irrigués, PPI-I, achevé en 2006), notamment : i) un accompagnement suffisant pour le renforcement de capacités des associations d'irrigants ; ii) un accompagnement suffisant pour la valorisation des investissements (conseil agricole) ; iii) une prise en compte suffisante de la problématique genre. La mise en œuvre du PPI-I a placé le FIDA dans une position de partenariat privilégié avec le MARNDR dans le secteur de la petite irrigation.

4. Le projet de développement de la petite irrigation (PPI-II) trouve sa justification dans la nécessité de réduire significativement la pauvreté rurale en Haïti par l'intermédiaire de : (i) l'accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée, en installations collectives comme individuelles ; (ii) l'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès aux producteurs aux marchés de manière à augmenter les revenus des familles les plus pauvres ; (iii) le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, En contribuant à la création de communautés plus résistantes, les activités du projet sont en accord avec la politique du FIDA an matière de prévention des crises et de redressement.

5. L'accord de prêt 715-HT servant à financer le PPI-II a été approuvé en pleine crise parlementaire par l'Assemblée national, en juin 2008. Le projet a été déclaré en vigueur le 5 novembre 2008 par le FIDA. Les objectifs et stratégies du projet demeurent tout à fait pertinents au cadre de politique du gouvernement (DSNCRP) et aux orientations du MARNDR. De plus, la flambée des prix alimentaires a en 2008 rappelé l'importance d'une relance importante de la production agricole nationale en Haïti. Le sous-développement du potentiel irrigable du pays souligne la centralité du développement des infrastructures de l'irrigation pour une telle relance. De plus, de nombreuses infrastructures existantes ont été sévèrement endommagées par les ouragans et tempêtes tropicales de 2008.

6. Se basant sur la leçon apprise de la lenteur de démarrage de nouveaux projets en Haïti ainsi que la pertinence du PPI-II aux besoins contextuels pressants du pays, le greffage de ressources au PPI-2 permettra au FIDA de faire preuve, une nouvelle fois, de sa flexibilité dans son soutien au développement d'Haïti et de mobiliser dans les meilleurs délais un soutien additionnel en faveur de son groupe cible.

C. Objectifs du projet

7. L'objectif de développement du projet est l'accroissement et sécurisation durables des revenus des ménages ruraux pauvres par le biais de la petite irrigation. Les objectifs spécifiques sont : (i) l'intensification et accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture de l'agriculture irriguée, en installations collectives comme individuelles ; (ii) l'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs aux marchés et à des services financiers adaptés de manière à augmenter les revenus des ménages les plus pauvres ; et (iii) le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes les plus vulnérables.

D. Harmonisation et alignement

8. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP, et contribue directement à la priorité de relance et d'augmentation de la production agricole nationales exprimé par le gouvernement à la tête du pays depuis septembre 2008. Le projet vise à renforcer les capacités de planification et programmation dans la gestion des ressources en eau des institutions de l'état.

9. De plus, le projet est complémentaire avec les autres interventions du FIDA dans le pays (le Projet d'intensification de cultures vivrières, Phase II, PICV-II et le Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural, PAIP) et les interventions des autres bailleurs dans le secteur de la petite irrigation, surtout le projet d'irrigation de l'AFD (avec lequel le PPI-I a été mise en œuvre) et les Projets d'intensification agricole (PIA) de la Banque inter-américaine de développement.

E. Composantes et activités

10. Les activités du projet sont organisés selon 3 composantes opérationnelles: (i) développement de l'irrigation; (ii) appui aux activités productives; (iii) renforcement des capacités. Il existe une quatrième composante de coordination et de gestion. Les activités financées par les nouvelles ressources disponibles s'inséreront dans les composantes prédéfinies en 2006. Une part importante des ressources sera attribuée aux infrastructures, et il est prévu que les activités d'accompagnement des usagers et de valorisation des investissements bénéficient d'une attention plus importante grâce aux ressources fraîches.

G. Coûts et financements

11. Le coût total initial du projet a été fixé à US\$ 27.0 millions, dont US\$ 13 millions sont financés par un prêt hautement favorable du FIDA, US\$ 8 millions par un prêt du Fonds OPEP, US\$ 2,45 millions par les bénéficiaires et US\$ 3,5 millions de contrepartie gouvernementale. Le montant additionnel de US\$ 5,66 millions, en maintenant les mêmes proportions entre le financement externe et les financements nationaux amènerait le projet à un total de US\$ 34,4 millions (US\$ 13 millions de prêt FIDA et US\$ 5,66 millions de don FIDA, US\$ 8 millions de prêt OPEP, et approximativement US\$ 3,3 de contribution de bénéficiaires, et US\$ 4,5 de contribution nationale). Une

mission d'actualisation définira de manière plus spécifique les modifications à apporter aux tableaux de couts, à l'accord de prêt (annexe II), etc.

H. Organisation et gestion

12. Le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural est l'agence d'exécution du PPI-II. Le projet compte actuellement avec les membres d'une unité de coordination du projet à Port-au-Prince, un bureau du Nord-est et une antenne du Nord-Ouest. Pour les nouvelles zones du projet (Centre) l'établissement d'une antenne sera étudié ; pour les zones du Grand Sud, il n'y aura pas de création de structure fixe du projet mais une organisation intermédiaire se chargera du travail d'accompagnement qui se devra faire au niveau des associations d'irrigants (la participation de l'ONG haïtienne FONHDILAC, agence d'exécution du Programme d'assistance technique pour le renforcement des associations d'irrigants, sera considérée).

I. Indicateurs suivi et évaluation

13. Les principaux indicateurs pour les objectifs spécifiques du projet sont: (i) 24,000 familles ont bénéficié des services du projet, amélioré leurs revenus et jouissent d'une plus grande sécurité alimentaire; (ii) (15,000) les bénéficiaires ont amélioré leurs revenus agricoles de 40 à 100% ; (iii) (6,200) ménages parmi les plus démunies ont amélioré leurs revenus de plus de 50% ; (iv) (90) petits périmètres sont gérés par leurs usagers de manière durable ; (v) le prix de vente accru de 30% à 50% par rapport à la période de récolte. (les chiffres entre parenthèses seront actualisés à la hausse suite aux précisions apportées par la mission d'actualisation)

J. Risques

14. Au-delà de risques de niveau macro sur lesquels le projet pourra difficilement influencer (stabilité politique, effets du ralentissement économique aux Etats-Unis, désastres climatiques), les risques identifiées sont : (i) entretien des ouvrages ; (ii) encadrement des usagers ; (iii) surexploitation des ressources en eau ; (iv) actions de préservation des bassins versants ; (v) approche équité entre genres. Le projet inclus des mesures de mitigation pour chacun de ces risques identifiées.

K. Calendrier de travail

15. Il est proposé que le travail d'actualisation soit réalisé en février-mars 2009, pour une validation avec la Division consultative technique du FIDA en avril 2009. Une note d'amendement sera soumise au conseil administratif du FIDA en septembre 2009, pour pouvoir procéder à un début de décaissement de fonds dès fin 2009.

Option de nouveau projet : Projet de développement de filières

A. Zone géographique possible et groupe cible

16. Le projet travaillera dans les zones caractérisées par une pauvreté aigüe et où le FIDA aura déjà acquis une expérience dans l'accompagnement des populations. La possibilité d'éteindre la couverture de la présence du FIDA vers les Département du Grand Sud pourrait être pris en compte, selon le volume de cofinancements mobilisés.

17. Au-delà du ciblage géographique des Départements et communes plus fortement touchés par la pauvreté, le projet favorisera les organisations de producteurs avec un certain niveau d'organisation, en ciblant particulièrement celles ayant une forte

participation de femmes ou de jeunes. Un ciblage sera également exercé en choisissant des filières où des femmes, jeunes, et autres personnes vulnérables sont concentrées.

B. Justification du projet

18. La manque de possibilités de commercialisation ainsi que les pertes post-récolte sont identifiées comme des principales limitations pour l'accroissement des revenus des producteurs haïtiens. Les opportunités limitées de financement en milieu rural sont également citées comme des contraintes majeures pour le développement d'entreprises liées à la transformation. Le projet visera à appuyer les organisations de base rurales (les organisations de producteurs et autres) à penser leur structuration en s'insérant dans une approche de développement de filières porteurs et de l'économie formelle rurale.

C. Objectifs du projet

19. L'objectif de développement du projet est l'accroissement et sécurisation durables des revenus des ménages ruraux pauvres. Son objectif spécifique est d'améliorer la participation des populations cibles dans l'économie et d'augmenter de manière durable la valeur ajoutée créée par leur activité économique.

D. Harmonisation et alignement

20. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP, et les orientations sectorielles du MARNDR. Le projet se basera sur les leçons apprises du projet Filières de la Banque inter-américaine de développement, mise en œuvre avec le MARNDR.

E. Composantes et activités

21. Les activités du projet seront organisés selon 2 composantes opérationnelles: (i) renforcement de capacités; (ii) fonds d'appui aux filières. Les activités seront : Composante 1 : audit participatif des organisations de base rurales; élaboration de plans de développement; élaboration de plan d'affaires ; formation et activités de renforcement de capacités; tissage de liens entre organisations de base rurales – secteur privé – public ; Composante 2 : financement d'initiatives au niveau d'organisations de base rurales partenaires ; financement de partenariats organisations de base rurales – secteur privé.

G. Coûts et financements

22. Le coût total initial du projet a été fixé à US\$ 21 millions, dont US\$ 15 millions sont financés par un don du FIDA. Les apports des bénéficiaires et la contrepartie nationale sont estimés à US\$ 2 millions. Le cofinancement par le Fonds OPEP (partenaire traditionnel du FIDA en Haïti), le Caribbean Development Bank (partenaire traditionnel du FIDA dans la sous-région ayant récemment engagé une collaboration avec Haïti) ou le BANDES sera recherché.

H. Organisation et gestion

23. La tutelle du projet sera confiée à une institution nationale compétente au niveau du MARNDR (de préférence les services techniques ayant mis en œuvre le projet filières de la BID) ou le FAES.

I. Indicateurs suivi et évaluation

24. Les principaux indicateurs RIMS de premier niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont: nombre de personnes ayant bénéficié des services du projet (1.8.1);

groupes ayant bénéficié du projet (1.8.3) ; personnes formées dans les domaines de la post-production, de la transformation et de la commercialisation (1.4.1); installations de commercialisation, de transformation, de stockage aménagés et/ou remises en état (1.4.4); groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction (1.4.6).

25. Les principaux indicateurs RIMS de deuxième niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont : nombre de groupes opérationnels / fonctionnels (2.6.3) ; nombre d'infrastructures de commercialisation, de transformation, de stockage en service (2.4.3).

J. Risques

26. Les risques principales qui peuvent influencer sur la mise en œuvre du projet sont (i) la stabilité politique et la création d'un environnement favorable à la création d'initiatives et de réseaux du secteur privé ; (ii) la stabilité des prix internationaux pour l'achat des intrants nécessaires pour la production agricole dans les zones du projet. Au niveau du démarrage et de la mise en œuvre du projet, les risques de démarrage lent, de faible capacité de mise en œuvre par les institutions nationales publiques et privés, et la faible disponibilité de fonds de contrepartie sont identifiés. Des conditionnalités d'entrée en vigueur et de pression minimale sur la contrepartie, ainsi que des partenariats diversifiés pour la mise en œuvre, seront recherchés.

K. Calendrier de travail

27. La formulation du projet débutera en 2010 pour une présentation au conseil exécutif du FIDA en début 2011. Etant financé par don sous le Debt sustainability framework, il est pressenti que le projet puisse démarrer dès fin 2011, le cadre de financement ne nécessitant pas d'approbation par l'assemblée nationale du pays. Ce calendrier permettra au projet d'assurer la continuité et la mise en séquence des activités entreprises par les projets PICV-II et PAIP du FIDA.

Option de nouveau projet : Projet de protection de l'environnement binational

A. Zone géographique possible et groupe cible

28. Le projet travaillera dans les zones caractérisées par une pauvreté aigüe dans les Départements limitrophes à la République dominicaine. Le projet ciblera les pauvres ruraux ayant un potentiel pour participer à des activités productives agricoles ou extra-agricoles, plus particulièrement les populations vivant dans les mornes et exerçant des activités avec effet neutre ou négatif sur l'environnement.

B. Justification du projet

29. La vulnérabilité de l'environnement haïtienne est un des facteurs plus déterminants de la vulnérabilité de la population rurale. L'agriculture, secteur qui occupe plus de la moitié de la population haïtienne, est particulièrement sensible aux variations climatiques et aux effets de réchauffement climatique. Les agriculteurs haïtiens souffrent également de la perte de fertilité des terres, accélérée par la déforestation, l'érosion et des désastres naturels répétés.

30. Les thèmes de bassin versant et de l'environnement se limitent peu de fois aux frontières administratives d'états, de départements, de communes. Une approche binationale des questions de traitement de bassins versants, des thèmes environnementaux, devient très pertinent dans le contexte de l'île de Hispaniola.

C. Objectifs du projet

31. L'objectif de développement du projet est l'accroissement et sécurisation durables des revenus des ménages ruraux pauvres et de diminuer leur vulnérabilité aux chocs liés à la dégradation de l'environnement. Son objectif spécifique est d'améliorer la participation des populations cibles dans l'économie et d'augmenter de manière durable la valeur ajoutée créée par leur activité économique.

D. Harmonisation et alignement

32. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP. Le projet se basera sur les leçons apprises des projets de Bassin versant de l'IBID, et des bailleurs bilatéraux tels que l'ACDI et USAID.

E. Composantes et activités

33. Les activités du projet seront organisées selon 2 composantes opérationnelles: (i) renforcement de capacités; (ii) fonds d'appui aux initiatives productives. Les activités seront : Composante 1 : sensibilisation, formation, renforcement de capacités sur les thèmes de protection de l'environnement au niveau communautaire, des autorités locales et au niveau central ; échanges entre Haïti et République dominicaine; Composante 2 : financement d'initiatives au niveau de groupes de bénéficiaires, avec focalisation sur initiatives de conservation de sols, reboisement, etc, pouvant permettre un dégagement de revenu durable.

G. Coûts et financements

34. Le coût total initial du projet a été fixé à US\$ 30 millions, dont US\$ 15 millions sont financés par un don du FIDA en Haïti, et US\$10 millions par un prêt FIDA en République Dominicaine. Les apports des bénéficiaires et la contrepartie nationale sont estimés à US\$ 2 millions. Un cofinancement avec le FEM sera recherché pour ce projet.

H. Organisation et gestion

35. La tutelle du projet sera confiée à une institution nationale compétente au niveau du MARNDR et inclura le Ministère de l'environnement dans le développement des activités de renforcement de capacités au niveau central. La contrepartie en République Dominicaine sera le Ministère d'agriculture ou de l'environnement.

I. Indicateurs suivi et évaluation

36. Les principaux indicateurs RIMS de premier niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont: nombre de personnes ayant bénéficié des services du projet (1.8.1); groupes ayant bénéficié du projet (1.8.3) ; personnes formées en gestion de ressources naturelles (1.1.9); nombre de groupes de gestion des ressources naturelles comptant des femmes dans leurs instances de production (1.1.12); superficie faisant l'objet d'une gestion améliorée des sols (1.1.14) ; personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole (1.2.2).

37. Les principaux indicateurs RIMS de deuxième niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont : nombre de groupes de gestion des ressources opérationnels / fonctionnels (2.1.4) ; nombre de producteurs agricoles faisant état d'une augmentation de leur production / rendement (2.2.2).

J. Risques

38. Les risques principales qui peuvent influencer sur la mise en œuvre du projet sont (i) l'attention politique aux thèmes de l'environnement ; (ii) le niveau de collaboration effectif entre les Gouvernements d'Haïti et la République Dominicaine. Au niveau du démarrage et de la mise en œuvre du projet, les risques de démarrage lent, de faible capacité de mise en œuvre par les institutions nationales publiques et privés, et la faible disponibilité de fonds de contrepartie sont identifiés. Des conditionnalités d'entrée en vigueur et de pression minimale sur la contrepartie, ainsi que des partenariats diversifiés pour la mise en œuvre, seront recherchés.

K. Calendrier de travail

39. La formulation du projet débutera en 2010 pour une présentation au conseil exécutif du FIDA en début 2011. Etant financé par don sous le Debt sustainability framework, il est pressenti que le projet puisse démarrer dès fin 2011, le cadre de financement ne nécessitant pas d'approbation par l'assemblée nationale du pays.

Option de nouveau projet : Projet de gestion de risques dans le secteur agricole

A. Zone géographique possible et groupe cible

40. Le projet travaillera sur le territoire national en appuyant le pilotage de gestion de risque pour les ménages ruraux et les petits producteurs. Le projet ciblera les petits producteurs vulnérables aux chocs externes.

B. Justification du projet

41. L'agriculture est une entreprise à haut risque. Plus particulièrement en Haïti, les petits producteurs font face à un grand nombre de risques liés au positionnement de l'île dans la zone cyclonique, à la dégradation de l'environnement et la forte déforestation, et les effets du réchauffement climatique. Peu d'outils existent pour appuyer les agriculteurs des pays en développement dans la prise en compte de ces risques ; Haïti n'est pas épargné de cette caractéristique. Le développement d'outils pour une meilleure gestion des risques au niveau des communautés rurales haïtiennes s'impose.

C. Objectifs du projet

42. L'objectif de développement du projet est la diminution de la vulnérabilité des ménages ruraux face aux chocs climatiques. Son objectif spécifique est développer des outils de gestion de risques et d'améliorer l'accessibilité des populations et producteurs ruraux à ces outils.

D. Harmonisation et alignement

43. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP. Le projet se basera sur les résultats de l'assistance technique conjointe FIDA-Banque mondiale au gouvernement dans le domaine de la gestion des risques pour le secteur agricole, les activités mises en œuvre par le Programme alimentaire mondial et le FIDA dans ce secteur au niveau global.

E. Composantes et activités

44. Les activités du projet seront organisés selon 2 composantes opérationnelles: (i) développement et validation d'outils financiers de réduction de la vulnérabilité ; (ii) pilotage des outils auprès d'une population ciblée.

G. Coûts et financements

45. Le coût total initial du projet pilote a été fixé à environ US\$ 200,000. Selon les résultats de ce projet pilote, une expérience plus élargie pourrait être considérée durant la période du COSOP.

H. Organisation et gestion

46. Le projet sera mis en œuvre en collaboration avec le MARNDR et le MEF, ainsi que les organisations / agences internationales travaillant dans le secteur de l'assurance agricole, notamment la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial, et les banques privées.

I. Indicateurs suivi et évaluation

47. Les principaux résultats du projet pilote seront i) outils validés avec le secteur publique et le secteur privé ; ii) nombre de personnes participant au projet pilote ; iii) nombre de vouchers distribués ; iv) nombre d'indicateurs renseignés.

J. Risques

48. Les risques principales qui peuvent influencer sur la mise en œuvre du projet sont (i) la stabilité politique et la création d'un environnement institutionnel favorable; (ii) la possibilité de collecte de données fiables pour les index météorologiques ; (iii) l'intérêt du système bancaire privé dans les activités pilote.

K. Calendrier de travail

49. La formulation du projet débutera en 2010 suite à évaluation des résultats de l'assistance technique Banque mondiale- FIDA au gouvernement.

Dossier clé 1: Rural Poverty and agricultural/rural sector issues.

Analyse de la pauvreté rurale et des principaux problèmes du secteur

SECTEUR PRIORITAIRE	GROUPE CONCERNE	PROBLEMES ET ENJEUX	ACTIONS REQUISES	
1 – ACCES AUX FACTEURS DE PRODUCTION	1.a) Accès au capital naturel: accès à la ressource en eau	Petits producteurs de montagne Petits maraîchers des plaines et zones périurbaines	La non maîtrise des ressources en eau entraîne une variabilité forte des rendements et une utilisation sous-optimale de la ressource en sol et en travail	subventions à des équipements de micro-irrigation et culture sous serre subvention à des aménagements de micro-ravines dans des exploitations individuelles mise au point de références technico-économiques et assistance technique
	1.b) Accès au capital naturel: accès au foncier	Petits exploitants en faire valoir indirect sur petits périmètres irrigués	La non sécurisation de l'accès au foncier renforce la vulnérabilité du groupe et constitue un frein aux investissements	études foncières détaillées sur périmètres réhabilités ou à réhabiliter formation par les échanges sur des approches innovantes de gestion de la question foncière opérations pilotes de sécurisation foncière basées sur le droit informel local
	1.c) Accès au capital naturel: qualité de la ressource en sol, lutte contre l'érosion		La priorité donnée aux cultures annuelles sarclées contribue à augmenter l'érosion, se traduit par des pertes de sol, une diminution de la fertilité des sols et des risques accrus en aval	mise à la disposition des agriculteurs d'un matériel génétique performant mais et adapté incitations économiques (subventions) au greffage: sélection puis reproduction du matériel retenu incitation à la plantation d'arbres générateurs de revenus subventions aux aménagements de ravines
	1.d) Accès au capital physique: production de valeur ajoutée locale	Femmes productrices et pluriactifs ruraux	L'absence de moyens de transformer sur place des produits périssables se traduit par des pertes importantes pendant le transport et une fuite de valeur ajoutée vers la ville	incitations économiques (subventions) à l'établissement d'ateliers artisanaux de transformation des produits agricoles assistance technique pour une la maîtrise du processus de transformation appui et formation en gestion d'entreprise appui à la mise en marché des produits

SECTEUR PRIORITAIRE	GRUPE CONCERNE	PROBLEMES ET ENJEUX	ACTIONS REQUISES	
	1.e) Accès au capital financier: crédit rural	Petits et moyens producteurs agricoles ruraux Femmes productrices	Les études révèlent un déficit de financement au niveau du monde rural haïtien, de même qu'une carence en structures d'épargne	appui (technique, financier) aux systèmes financiers décentralisés existants, en privilégiant l'appui aux Banques bancaires Communautaires communautaires et structures articulées avec les groupes de travail collectif appuis à la réforme du cadre légal pour faciliter le développement des systèmes financiers décentralisés
2 – RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	2.a) Structuration des organisations de producteurs irrigants	Petits et moyens exploitants agricoles sur périmètres irrigués	Les associations d'irrigants restent insuffisamment structurées; la perception des redevances pour service d'irrigation est peu efficace, ce qui limite la capacité d'offre de services des associations Les petits irrigants sont souvent marginalisés	renforcement des activités d'accompagnement des associations d'irrigants: formations, assistance technique appui à l'actualisation du cadre légal de la gestion de l'eau d'irrigation en Haïti organisation de visites croisées et d'échanges entre associations d'irrigants en vue de contribuer à une structure nationale fédérée (en prenant appui sur les structures régionales existantes)
	2.b) Structuration des filières	Petits producteurs agricoles Femmes productrices aval des filières (commerçants, transformateurs, exportateurs)	Les rapports sociaux en milieu rural sont très inégalitaires; ces inégalités se manifestent aussi dans l'échange de produits entre vendeurs (paysans) et acheteurs (commerçants, transformateurs) par des prix peu équitables Le faible niveau d'organisation des producteurs se traduit par des difficultés à garantir des approvisionnements réguliers et de qualité en produits agricoles	appui à l'établissement d'alliances productives et de contrats entre acteurs des filières appui à la professionnalisation des organisations économiques producteurs, transformateurs, commerçants) appui à l'actualisation du cadre légal des organisations en Haïti (projet de loi sur les associations à actualiser et à promouvoir)

SECTEUR PRIORITAIRE	GROUPE CONCERNE	PROBLEMES ET ENJEUX	ACTIONS REQUISES
	<p>2.c) Développement de l'offre de services en milieu rural</p>	<p>Jeunes qualifiés au chômage en milieu rural (offreurs potentiels de services en milieu rural) Petits et moyens producteurs ruraux (demandeurs de services)</p>	<p>les ruraux ont difficilement accès à des services de base tels que conseil technique, vente d'intrants, accès à l'information, facilités de communication, ...</p> <p>la population rurale jeune, même formée, ne trouve pas comment utiliser sa force de travail et refuse de plus en plus le travail de production agricole considéré comme insuffisamment rémunéré par rapport à sa dureté</p> <p>le système éducatif haïtien produit chaque année des centaines d'agro-professionnels dont la plupart sont au chômage, alors qu'ils ont la capacité d'offrir des services aux ruraux.</p> <p>réalisation d'études de marché sur les besoins en services marchands en milieu rural</p> <p>mise sur pied d'un programme d'emploi de jeunes agro-professionnels par les organisations professionnelles agricoles et rurales:</p> <p>subventions aux organisations pour l'embauche des professionnels</p> <p>formation / recyclage des professionnels embauchés</p> <p>suivi et accompagnement des professionnels embauchés</p> <p>appui à la création de business centers en milieu rural (en lien avec programme DEFI MARNDR / BID)</p>

Dossier clé 2 :

Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and treats [SWOT] Analysis)

(Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces])

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
MARNDR	<p>Une présence sur le terrain (infrastructure+personnel)</p> <p>Recours pour le monde rural en cas de problème</p> <p>Des domaines de spécialisation reconnus (cadres, le laboratoire de Tamarinier, le programme de vaccination, certains projets, la capacité de penser les évolutions)</p> <p>Écoles moyennes / FAMV/ centres de recherche</p> <p>Capacité à susciter l'appui des coopérations internationales</p>	<p>Un besoin de redéfinir à fond le financement du MARNDR</p> <p>Organisation non adaptée aux missions</p> <p>Orientation non adaptée aux défis</p> <p>Personnel: profils et démographie effectif inadéquats. Fuite de cerveaux</p> <p>Difficultés pour s'adapter / rigidités</p> <p>Déficit de leadership stratégique (coordination, motivation)</p> <p>Capacité de programmation, mise en œuvre et de suivi des projets</p> <p>Articulation avec d'autres ministères</p>	<p>Stabilité politique actuelle/sécurité (MINUSTAH/PNH)</p> <p>Existence de cadre de référence(DPG/DSNCRP/UNDAF/GTA)</p> <p>Marchés porteurs (locaux, RépDom/CARICOM, prix produits agricoles en hausse / niches bio)</p> <p>Volonté de décentralisation</p> <p>Montants considérables de financements disponibles pour l'investissement dans le secteur rural</p> <p>Potentiel agricole malgré base de ressources naturelles dégradée</p> <p>Nouvelle donne au FMI permet de réfléchir sur héritage des PAS et nouvelles approches à développer</p>	<p>Fragilité du processus de stabilisation / crise parlementaire</p> <p>MARNDR: déficit mise en lien politique et projets; mise en œuvre, harmonisation et coordination</p> <p>Récession mondiale (marchés, transferts)</p> <p>Climatiques et sismiques</p> <p>Absence de politique de décentralisation et déconcentration insuffisante</p> <p>Rigidité budgétaire restreint les marges de manœuvre, contreparties: budget ne reflète pas tjs PTBA</p> <p>Continuation cercle vicieux: ajustement structurel, rigidité budgétaire, décaissements lents, absence de recrutements additionnels, absence de dynamisme, lassitude des bailleurs</p> <p>Continuation de stratégies de production extensives de la part des producteurs</p>
FIDA en Haïti	<p>Réflexion stratégique concertée</p> <p>Financements LT et constance</p> <p>FIDA a su construire et</p>	<p>L'approche projet / UGP qui contribue à frictions: besoin de repenser financement MARNDR et gestion des prêts en prenant en compte Accord de Paris</p>	<p>Idem que le MARNDR</p> <p>Changements FIDA: supervision directe, financement sur fonds de don, renforcement présence pays</p> <p>Possibilité de redéfinir convenance</p>	<p>Idem que le MARNDR</p>

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
	<p>fidéliser un réseau d'expertise en matière petite irrigation</p> <p>Levier pour mobilisation de fonds</p> <p>Lien institutionnel direct avec centre de décision (CPM)</p>	<p>Lenteur décaissement</p> <p>Absence sur le terrain jusqu'en janvier 05</p> <p>Gestion des connaissances et communication inadéquates</p> <p>Missions: surtout contrôle supervision, pas suffisamment d'appui</p>	<p>d'utilisation de l'approche projet (si innovation) ou de l'appui budgétaire (si mainstreaming d'innovations)</p>	
Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
Ministère des Finances et de l'Economie	<p>Possède des cadres formés de qualité qui ont formulé et mis en œuvre des politiques économiques cohérentes avec les standards internationaux d'alors, alors qu'ils étaient soumis à des fortes contraintes internes et externes.</p>		<p>Le principal défi auquel devra répondre le Ministère des finances sera de contribuer, avec les ministères sectoriels, à la formulation de nouveaux critères pour la répartition des ressources publiques de fonctionnement et d'investissement, en fonction des priorités indiquées dans le DNSCRP et les performances de chaque ministère (result based budgeting). Par ce biais, le Ministère des finances jouera probablement un rôle indirect mais clé dans la redynamisation du Ministère de l'Agriculture.</p>	
FAES	<p>le FAES est un instrument qui complète de manière adéquate la panoplie des instruments de politique dont doit disposer le gouvernement. Le FAES possède un personnel professionnel, créatif et motivé et une grande capacité à concevoir des procédures et les faire</p>	<p>Les principales faiblesses du FAES, en ce qui concerne la gestion du PAIP sont:</p> <p>une expertise encore en faveur du secteur des investissements sociaux plutôt que productifs;;</p> <p>une organisation centralisée et surchargée; ;</p> <p>des difficultés à identifier et établir des liens avec les organisations intermédiaires</p>	<p>Appui de plusieurs bailleurs</p> <p>Ouverture vers une collaboration avec la diaspora haïtienne</p> <p>Processus de décentralisation vers les bureaux régionaux</p>	

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
	respecter. Ainsi, le FAES a respecté les principes d'une participation des acteurs concernés. Il a su appuyer des projets innovants (dans la filière café) ainsi que des projets de micro-finance dans les zones traditionnellement dépourvues d'IMF.	existantes ou en cours de consolidation; ; des difficultés à simplifier les procédures et les objets des contrats et de modifier les critères d'éligibilité, afin de mieux comprendre, s'adapter à et mieux incorporer l'offre de services latente ou manifeste pour le milieu rural.		
Les autorités territoriales locales	Présence dans les communes depuis 2006-2007	Grand manque de ressources physiques et financières, et d'une faible inclusion dans la prise de décision des interventions à financement externe mise en place durant les années de crise politique	Loi décentralisation	Faible disponibilité budgétaire centrale
Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
Organisations Paysannes	Une variété d'organisations a su se maintenir malgré, capables de s'adapter les aux crises et l'interruption des appuis. Les trois principales organisations faitières (au niveau de filière) tendant vers la professionnalisation: rendent des services appréciables (: information de marché, information sur les normes, un appui technique et organisationnel, création de liens vente-achat commerciaux intra-filière)., tissage de Leur niveau d'autonomie est appréciable et elles tentent la	Le niveau d'adhésion à des organisations de producteurs est bas Elles sont dispersées. Le niveau de services rendus par les organisations locales est souvent faible, elles poursuivent des mélanges d'objectifs sociaux, politiques et de production et leur degré d'autonomie est souvent inexistant.	Des organisations comme le CLED représentent des plateformes adéquates pour renforcer les liens à l'intérieur des filières.	Défiance envers les expériences antérieures d'organisation, vécues comme des échecs; répression politique; absence de stimuli de la part du gouvernement ou paternalisme gouvernemental, parfois prolongé par les modes de travail des organisations intermédiaires; résistance forte de la part des acteurs économiques qui ont tout à perdre d'une meilleure organisation des producteurs; exclusion ressentie pour l'entrée dans certaines organisations. Le manque de liens entre producteurs affaiblit l'ensemble.

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
	<p>professionnalisation. liens entre producteurs petits et moyens avec des grands opérateurs (agroindustriels, export).</p> <p>Les organisations de producteurs locales, très nombreuses, intègrent plus largement des petits producteurs alors que les organisations de filière ont commencé à consolider des liens entre producteurs petits et moyens avec des grands opérateurs (agroindustriels, export).</p>			
<p>Les organisations intermédiaires (bureaux d'étude, ONG, centres de formation, instituts)</p>	<p>Elles avaient foisonné à partir de 1987, puis surtout à partir de 1994 mais ont dû affronter de nombreux obstacles. : Le fait qu'il existe encore un nombre d'organisations intérimaires est donc en soi quelque chose de remarquable.</p>	<p>Le nombre d'organisations intermédiaires est réduit et les principaux problèmes concernent d'une part la qualité des prestations et d'autre part le rôle que les organisations intermédiaires se sont à tort attribuées, en ayant tendance à reprendre le rôle d'encadrement autrefois exercé par le MARNDR, au lieu d'accompagner les organisations de producteurs et de les stimuler dans leur développement autonome.</p>	<p>Il y a une grande demande pour les organisations intermédiaires. Des mesures peuvent être prises pour stimuler l'émergence de nouvelles organisations intermédiaires (en particulier, sises en province) en exigeant lors des appels d'offres, la création de consortia qui intègrent des organisations intermédiaires sises à Port-au-Prince avec des organisations intermédiaires sises en province, ou nouvellement créées.</p>	<p>L'interruption des contrats; les retards de paiement (paradoxalement, les organisations intermédiaires ont souvent assuré la trésorerie pour les ministères et même les bailleurs défaillants...); les procédures complexes des fonds et des bailleurs; les appels d'offres centrés sur le critère du mieux disant en termes financiers; les appels d'offres non suffisamment régies par les règles et normes professionnelles; les crises politiques et l'insécurité; la difficulté de situer des cadres en milieu rural – absence d'attractivité du milieu rural pour les jeunes cadres les plus expérimentés; l'absence de centres de formation en province; le déficit de cadres disposés à travailler en milieu rural et la</p>

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
				hausse des salaires; la fuite de cerveaux).

Dossier clé 3: Complementary donor initiative/partnership potential (Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats)

Agence	Secteurs prioritaires	Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
Banque Mondiale (BM)	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance économique (soutien budgétaire) Services sociaux de base <ol style="list-style-type: none"> eau, assainissement électricité 	<ul style="list-style-type: none"> 2006-2008 (Interim Strategy Note) CAS en preparation pour 2008-2011 	<ul style="list-style-type: none"> Développement rural. La BM et le FIDA appuient le développement communautaire en Haïti et les projets en cours se chevauchent dans certaines zones. Cela crée de bonnes conditions pour un partage d'expériences et de méthodologies; il existe de fortes complémentarités dans les activités de terrain et le PRODEP de la BM finance des priorités identifiées par les communautés lors de processus de planification avec les projets FIDA.
Banque Inter-américaine de développement	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructure (routes) Appui budgétaire Investissement (agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> 2007-2011 	<ul style="list-style-type: none"> Irrigation. La BID et le FIDA collaborent depuis 2005 à travers le Programme d'assistance technique de renforcement des associations d'irrigants, qui appuie la société civile dans le secteur de la petite irrigation, dans le cadre de la convention GOI/BID/FIDA (programme multi-baillleur pour l'éradication de la pauvreté en Amérique latine et Caraïbes). Bassins versants. Il existe un fort potentiel pour un programme de bassins versants en cofinancement entre la BID et le FIDA. Filières. Le Programme Filières de la BID est très pertinent pour les accentuations stratégiques qui seront données aux projets / programmes en cours du FIDA en Haïti. La forte complémentarité qui existe déjà sera renforcée par une éventuelle répliation d'activités par le FIDA.
Union Européenne	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructure Gouvernance (soutien budgétaire et appui à la décentralisation) Appui aux acteurs non-étatiques 	<ul style="list-style-type: none"> 2008-2012 (10^{ème} FED) 	<ul style="list-style-type: none"> Finance rurales. L'UE et le FIDA ont travaillé dans l'appui à des structures déconcentrées de micro-finance en Haïti. Les leçons apprises des activités UE sont importantes pour les futures activités du FIDA en cours et futures en Haïti. Agriculture. Bien que l'UE s'éloigne du développement rural, l'UE a appuyé le renforcement de capacités du Ministère d'Agriculture; les leçons apprises des activités UE sont importantes pour les futures activités du FIDA en cours et futures en Haïti.
ACDI (Canada)	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance politique et économique Développement économique 	<ul style="list-style-type: none"> En préparation 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture. L'ACDI accroît sa présence dans le secteur agricole avec un paquet de trois nouveaux projets, tous orientés vers l'amélioration de la sécurité alimentaire. Ces projets chercheront à réhabiliter les infrastructures hydro-agricoles, à faciliter l'accès aux semences et à renforcer les capacités du MARNDR. Ce sont : Le projet de contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti qui sera réalisé dans l'Artibonite, le Nord et le Nord-est, le projet de relance de la production alimentaire dans l'Artibonite, le Sud-est, les Nippes, le plateau central.

Agence	Secteurs prioritaires		Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
				<ul style="list-style-type: none"> • L'ACDI et l'Argentine financent un projet de sécurité alimentaire calqué sur un modèle argentin de jardins potagers ou PROHUERRTA. L'IICA est l'agence d'exécution de ce projet. La coopération argentine, en plus de cofinancer le projet, fournit aussi un appui technique à son exécution. • Les activités du FIDA bénéficieront de ces activités et les complèteront avec les actions proposées de renforcement d'organisations privées et professionnelles du monde rural. • Microfinance : L'ACDI finance des interventions en microfinance destinée à organiser et renforcer le sous-secteur des coopératives d'épargne et de crédit. A ce titre, vu le faible accès des agriculteurs au crédit formel, les structures coopératives de microfinance sont appelées à jouer un rôle important pour toutes les interventions qui visent la relance de la production agricole. Elles peuvent aussi jouer un rôle clé pour canaliser le crédit agricole aux planteurs appuyés par les projets du FIDA ou ceux d'autres bailleurs. • Développement local : Synergie avec FENU dans le cadre du projet d'appui à la gouvernance locale dans le Nord-est. L'ACDI et le FENU financent ce projet de développement local dans le Nord-est du pays. • Bassins versants. Le projet binational de réhabilitation du bassin versant de l'Artibonite est un projet qui vise la réhabilitation du bassin versant de l'Artibonite. Pour ce faire, en plus d'élaborer un plan d'aménagement de ce bassin versant, le projet finance des interventions concrètes dans la zone d'intervention et travaille à assurer une bonne coordination des actions des différents acteurs présents dans ce grand bassin versant, le FIDA inclus. Les leçons apprises peuvent être prises en compte dans de futures interventions dans ce domaine par le FIDA.
USAID (USA)	Stabilisation d'HaïtiHaïti: a) Paix et stabilité b) Santé et éducation	c) Justice et gouvernance d) Croissance économique (incl. agriculture) e) Aide humanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • 2007-2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Bassins versants. USAID est le chef de file du groupe de bailleurs sur le thème des bassins versants et a réalisé une étude de catégorisation de vulnérabilité sur les bassins versants. Les leçons du projet USAID en bassins versants actuellement en planification seront d'intérêt et le FIDA bénéficiera des activités de coordination par USAID dans ce thème. • MYAPS : Activités agricoles dans le sud, sud est et le plateau central. • MARCH : Notre projet de perfectionnement de la chaîne de marché soutiendra les séquences de valeurs agricoles choisies avec une attention particulière sur la péninsule du Sud.
AFD (France)	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures: a) Assainissement; b) Eau potables; c) Périmètres; d) Routes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Education • Santé • Micro-finance: a) renforcement des IMF; b) assistance à l'élaboration de législation 	<ul style="list-style-type: none"> • 2008-2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Irrigation. AFD et FIDA ont une collaboration historique dans le domaine de la petite irrigation depuis le Projet de Petits périmètres irrigués, PPI-I (financement parallèle). Le Projet secteur irrigation de l'AFD bénéficiera du travail normatif du PPI-2 II et les équipes de projet coordonneront leurs activités sur le terrain. • Microro-finances. Le travail de l'AFD avec les IMF haïtiennes (Fonkoze) est hautement complémentaire au travail avec les groupes de base développés

Agence	Secteurs prioritaires		Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
				par le FIDA.\ • Décentralisation : Le projet d'appui à la décentralisation mené sur Jacmel avec la collaboration de la Ville de Strasbourg.
AECID (Espagne)	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance • Besoins basiques (éducation, santé, eau potable et assainissement) • Renforcement du tissu économique (micro-finances et pêche) 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement • Culture et développement • Genre et développement 	<ul style="list-style-type: none"> • 2005 – 2008 • 2009 – 2012 en preparation 	<ul style="list-style-type: none"> • Genre. L'appui fourni par AECID au Ministère de la condition féminine est hautement complémentaire avec le renforcement des organisations féminines. Des collaborations plus opérationnelles sont à prévoir, surtout dans le cadre d'une répliation de l'expérience du Concurso de mujeres en Haïti. • Protection de l'environnement. AECID participe dans les travaux du groupe de bailleurs « bassins versants » en appui au Ministère de l'Environnement • Agriculture. Projet de développement de l'agriculture a la commune de Marigot (Département de Sud est) avec le MARNDR. Financement a ONGs de plusieurs projets de production agricole et élevage pour petits producteurs et familles du Sud est et Centre. • Pêche. Amélioration de la production pêcheur maritime (Sud est). Acuiculture (Sud est et Centre).
Argentine			2008-2009	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture. L'Ambassade d'Argentine et le Ministère d'Agriculture ont signé un accord de collaboration entre le Projet d'Intensification de Cultures Vivrières et le projet PROHUERTA, qui contribue avec assistance technique et semences. Le PICV-II actuellement travail avec PRO HUERTA sur 735 jardins potagers familiaux dans six communes du Bas Plateau Central. • Les partenaires du projet sont le Gouv. Haitien, la Cooperation Argentine, le FIDA et l' IICA • Renforcement de capacités. Le projet PROHUERTA inclue un volet de renforcement de capacités des cadres du MARNDR. Les activités du FIDA bénéficieront de ces activités et les complèteront avec les actions de renforcement proposees pour des organisations de base du monde rural.
Venezuela	<ul style="list-style-type: none"> • Energie • Infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • Education • Santé 		<ul style="list-style-type: none"> • Développement rural. L'accord FIDA—BANDES ouvre la voie pour une collaboration dans le cadre du COSOP 20082009-20132012.
Brésil	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture, • Sécurité Alimentaire, • Santé, • Genre. 		<ul style="list-style-type: none"> • 2009-2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Filières. Le projet des systèmes de production et de transformation de la noix de cajou a pour objectif contribuer au développement effectif et durable de la filière de cajou en Haïti, qui peut bénéficier des actions du FIDA dans ce thème, surtout dans le volé d'organisation et distribution de la production. • Agriculture. Le Gouv. Brésilien a un projet dans la zone de Kenscoff pour la promotion de la production durable de légumes, avec des volés suivantes: schématiser la chaine productive de légumes dans la région; mettre en place une banque de semences; et former agents multiplicateurs. Ces objectifs peuvent servir aux programmes du FIDA en Haïti pour la période concernée. • Securité Alimentaire. Le Gouvernement du Brésil a signé, avec le

Agence	Secteurs prioritaires	Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
			<p>MARNDR et l'IICA, un accord de coopération dans les domaines d'agriculture et sécurité alimentaire qui prévoira l'implémentation de plusieurs projets qui auront pour objectifs appuyer l'enseignement, la recherche, l'assistance technique et l'extension rurale; appuyer la formulation de politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale et du développement rural durable; et appuyer des actions de sécurité alimentaire et nutritionnelles. Ces actions pourront être cordonnées avec les programmes du FIDA.</p>

Dossier clé 4 : Target group identification, priority issues and potential response (Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables)

Typologie	Niveau et causes de la pauvreté	StratégiesStratégie de survie	Besoins prioritaires	Autres supports	Propositions du programme	
1 – EXTREMEMENT PAUVRES AVEC POTENTIEL PRODUCTIF	1.a) . Travailleurs agricoles	pauvreté extrême vulnérabilité à conjoncture (prix, marché du travail) accès très limité à la terre capital humain faible (formation)	participation à des groupes de travail collectif diversification des sources de revenus migration temporaire vers République dominicaine	protection sociale opportunités d'emploi	participation à des chantiers HIMO (PAM, KATA, ...)	facilitation accès à micro-crédit et système assurances (banques communautaires / mutuelles de solidarité)
	1.b) . Femmes chef de famille	pauvreté extrême malnutrition chronique des enfants accès limité à aux opportunités emplois agricoles (discrimination) et au foncier (règles héritage)	participation à des mutuelles de solidarité transferts de l'étranger si famille émigrée diversification des sources de revenu: petit commerce	protection sociale support nutritionnel facilitation accès à moyens de production opportunités d'emplois	participation à des chantiers HIMO avec ciblage genre (PAM, KATA, ...) aide alimentaire dans centres de récupération nutritionnelle (USAID)	facilitation accès à micro-crédit et système assurances (banques communautaires / mutuelles de solidarité) incorporation à unités de transformation locales appui à contractualisation dans filières entre organisations et aval
	1.c) . Non agriculteurs: charbonniers pêcheurs sans embarcation	pauvreté extrême capital social restreint (discrimination sociale) ressources naturelles (bois et fruits de mer) épuisées absence de moyens pour mieux produire (instruments de pêche)	diversification des sources de revenu migration temporaire mise sur pied organisations locales (pêcheurs)	opportunités d'emplois facilitation accès à moyens de production	participation à des chantiers HIMO (PAM, KATA, ...) immersion de DCP et appui à organisations de pêcheurs pour modernisation secteur (AECI, FAES)	incorporation à unités de transformation locales accès à micro-irrigation et culture sous serre (maraîchage)
	1.d) . Petits métayers	pauvreté extrême vulnérabilité accrue par insécurité foncière absence d'accès garanti au foncier règles de partage des fruits du travail peu équitables capital social restreint (discrimination sociale)	élevage d'animaux en gardiennage (bovins, caprins) migration temporaire transferts de l'étranger si famille émigrée	sécurisation accès au foncier opportunités d'emplois moyens pour intensification agricole	participation à des chantiers HIMO (PAM, KATA, ...) travail INARA sur cadre légal du faire valoir indirect	accès à micro-irrigation et culture sous serre (maraîchage) sur lopin en possession incorporation à unités de transformation locales programmes pilotes de sécurisation foncière

Typologie		Niveau et causes de la pauvreté	Stratégies Stratégie de survie	Besoins prioritaires	Autres supports	Propositions du programme
2 – PAUVRES RURAUX	2.a. Petits producteurs	population pauvre accès limité au foncier: moins de 1 carreau par famille accès limité aux marchés porteurs vulnérabilité aux aléas climatiques et aux maladies plantes et animaux	vente et échange de force de travail élevage d'animaux en gardiennage (bovins) système de production agricole et systèmes de culture diversifiés et anti-aléatoires (gestion du risque agricole)	moyens pour intensification agricole accès aux soins vétérinaires et protection phytosanitaire meilleur accès aux marchés (des intrants, des produits)	programme DEFI MARNDR / filières programmes bassins versants (USAID, BID, PNUD, ...)	accès à micro-irrigation et culture sous serre (maraîchage) greffage fruitiers, plantation arbres générateurs de revenu appui à la contractualisation dans les filières appui aux associations d'irrigants accès à unités de transformation locales appui à la mise en place de business centers et de services ruraux
	2.b. Moyens producteurs	population pauvre entre 1 et 3 carreaux par famille du bétail en propriété échangeurs et acheteurs de force de travail accès limité aux marchés porteurs	accumulation dans l'élevage multifonction (production, épargne) système de production agricole et de culture diversifiés et anti-aléatoires (gestion du risque agricole)	accès aux soins vétérinaires et protection phytosanitaire meilleur accès aux marchés (des intrants, des produits)	programme DEFI MARNDR / filières programmes bassins versants (USAID, BID, PNUD, ...)	greffage fruitiers, plantation arbres générateurs de revenu aménagement de micro-ravines individuelles appui à la contractualisation dans les filières appui aux associations d'irrigants accès à unités de transformation locales appui à la mise en place de business centers et de services ruraux
3 – CATEGORIE SPECIALE	3. Personnes touchées par le VIH/SIDA	population pauvre et extrêmement pauvre grande vulnérabilité aux accidents, maladies et aléas très peu d'opportunité d'emploi du fait d'un fort rejet social (discrimination)	exode vers les villes	support santé et nutrition opportunités d'emploi	programmes du Ministère de la santé publique / USAID	discrimination positive à l'emploi dans le cadre de la promotion de services aux ruraux

